

PER
-799

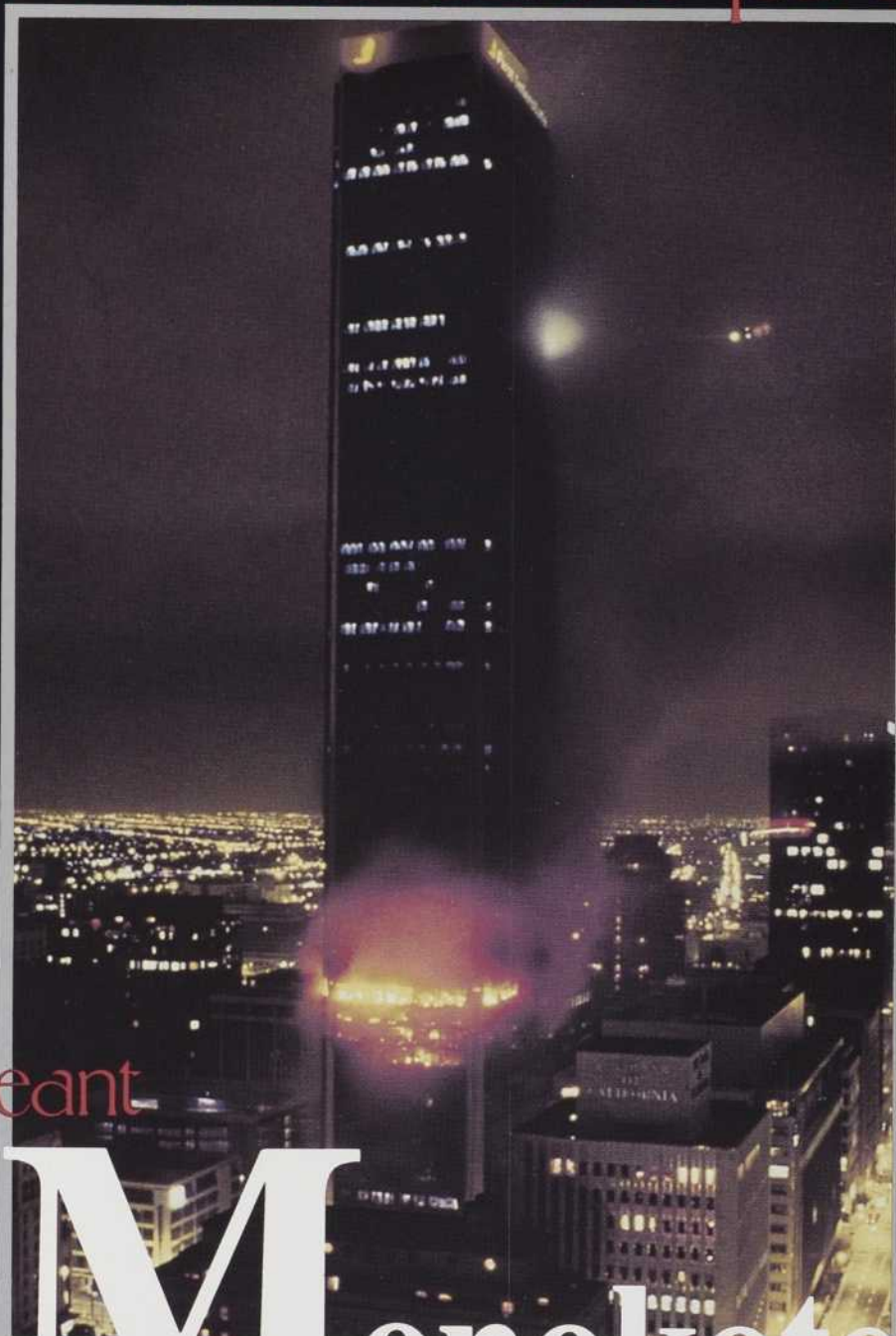
A
R C H I T E C T U R E · Q U É B E C

LES
CONCOURS
D'ARCHITECTURE 1

58

LES PRIX DE L'O.A.Q. 1990
LE CONCOURS HOUSING ON TORONTO'S MAIN STREETS

Rendement tenace dans le feu de l'action



Ignifugeant

Monokote*

C'est au service des incendies de Los Angeles que revient le crédit d'avoir arrêté l'incendie, mais c'est à l'ignifugeant Monokote qu'on doit d'avoir sauvé l'immeuble.

Après avoir examiné la totalité des poutres, poteaux, boulons et soudures sur les cinq étages de la tour de First Interstate Bank de Los Angeles ravagés par le feu, les ingénieurs concepteurs de la charpente affirmèrent dans leur rapport que cet immeuble de prestige de 62 étages a conservé toute son intégrité structurale grâce à la protection assurée par l'ignifugeant Monokote de W.R. Grace & Cie.

Tous les matériaux d'ignifugation sont conformes aux exigences des essais de contrôle effectués en laboratoire. Monokote assure une tenue supérieure: tenue en laboratoire, tenue sur le chantier, tenue en place et tenue au feu!

Pour de plus amples informations concernant Monokote, veuillez communiquer avec:

GRACE

Matériaux de construction

W.R. GRACE & Cie du Canada Ltée
294 Clements Rd. West, Ajax, Ontario
L1S 3C6 Tél: (416) 683-8561

ARQ

ARCHITECTURE · QUÉBEC

ÉDITORIAL

- 9 1990, UNE CUVÉE DÉCEVANTE
FRANCE VANLAETHEM

- 10 LE PROGRAMME DU CONCOURS ARQ 1991

- 11 LES PRIX DE L'O.A.Q. 1990

- 12 LE PAVILLON DES SCIENCES DE L'ORGANISATION, UNIVERSITÉ LAVAL, SAINTE-FOY
GAGNON, GUY, LETELLIER, ROSS, ARCHITECTES

- 14 LA STATION DE POMPAGE A.V.M.S.L., LONGUEUIL
PETRONE ARCHITECTE

- 15 UNE RÉSIDENCE FAMILIALE, WESTMOUNT
WERLEMAN, GUY, McMAHON, ARCHITECTES

- 16 LE COURS CHARLEVOIX, MONTRÉAL
LES ARCHITECTES BOUTROS ET PRATTE

- 17 LE CENTRE HOSPITALIER ANNA-LABERGE, CHÂTEAUGUAY
TÉTREULT, PARENT, LANGUEDOC/ JODOIN, LAMARRE, PRATTE ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES

- 18 LES PRIX D'EXCELLENCE 1990: JE DONNE MES LANGUES AU CHAT
JEAN-LOUIS ROBILLARD

LES ACTUALITÉS

- 22 LE COMPLEXE SCIENTIFIQUE ET MULTIFONCTIONNEL DE L'UQAM, MONTRÉAL
SAIA ET BARBARESE, ARCHITECTES - PLURAM. COMMENTS BY JULIA BOURKE

- 23 LE CONCOURS HOUSING ON TORONTO'S MAIN STREETS
UN DOSSIER PRÉPARÉ PAR GEORGES ADAMCZYK ET IRENA LATEK

LES ÉVÉNEMENTS DU CENTENAIRE

- 26 LETTRE À ALEXANDRE G. ROTCHEGOV
SIGNÉE RODRIGUE PAULIN

- 27 LE FORUM MONDIAL DES JEUNES ARCHITECTES À QUÉBEC
COMMENTÉ PAR DENIS BILODEAU

ANNIVERSAIRE

- 35 LA FORMATION DE L'ARCHITECTE AU QUÉBEC AU TOURNANT DU SIÈCLE
FRANCE VANLAETHEM

- 36 FIAT LUX, UNE EXPOSITION À LA GALERIE DAZIBAO
VUE PAR RANDY COHEN
L'ARCHITECTURE DE MONTRÉAL ET QUÉBEC MONUMENTAL 1890-1990
LUS PAR YVES DESCHAMPS

PAGE FRONTISPICE:
LE PAVILLON DES SCIENCES
DE L'ORGANISATION,
UNIVERSITÉ LAVAL.
LE PRIX D'EXCELLENCE
EN ARCHITECTURE 1990
PHOTO: CÖPIIA.

ÉDITEUR: PIERRE BOYER-MERCIER
RÉDACTRICE EN CHEF: FRANCE VANLAETHEM
COMITÉ DE RÉDACTION: PIERRE BOYER-MERCIER,
JEAN-FRANÇOIS BÉDARD, PAUL FAUCHER,
ÉRIC GAUTHIER, MARK PODDUBIUK
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION ET COORDONNATRICE:
NICOLE LARIVÉE-PARENTEAU

PRODUCTION GRAPHIQUE: CÖPIIA DESIGN INC.
DIRECTEUR DE PRODUCTION: JEAN MERCIER

LES ARTICLES ET OPINIONS QUI PARAISSENT DANS LA
REVUE SONT PUBLIÉS SOUS LA RESPONSABILITÉ EXCLUSIVE
DE LEURS AUTEURS.

© GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE
ISSN-0710-1162

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:

JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS LTÉE 
• MONTRÉAL: 785, RUE PLYMOUTH, BUREAU 310
VILLE MONT-ROYAL, QUÉBEC, H4P 1B3
TÉLÉPHONE: (514) 733-0344, FAX: (514) 342-9406
• TORONTO: 60, WILMOT STREET WEST
RICHMOND HILL, ONTARIO, L4B 1M6
TÉLÉPHONE: (416) 866-4141, FAX: (416) 886-4616

ARQ EST DISTRIBUÉ À TOUS LES MEMBRES DE
L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC ET DE
LA SOCIÉTÉ DES DÉCORATEURS ENSEMBLIERS DU QUÉBEC.

DÉPÔT LÉGAL:
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC,
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.

COURRIER DE LA DEUXIÈME CLASSE PERMIS NO 5699
ARQ/ ARCHITECTURE QUÉBEC EST PUBLIÉ SIX FOIS L'AN
PAR LE GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE, CORPORATION
SANS BUT LUCRATIF. LES CHANGEMENTS D'ADRESSE, LES
EXEMPLAIRES NON DISTRIBUABLES ET LES DEMANDES
D'ABONNEMENT DEVRAIENT ÊTRE ADRESSÉS AU:
GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE,
1463, RUE PRÉFONTAINE, MONTRÉAL, QUÉBEC, H1W 2N6
TEL: (514) 523-6832

ABONNEMENTS: LUCIE VALLÉE
\$6.00/ NUMÉRO
\$36.00/ 6 NUMÉROS (\$48.00: HORS CANADA)
\$60.00/ INSTITUTIONS ET GOUVERNEMENTS
AJOUTEZ LA T.P.S. (7%) SI PAYÉ APRÈS
LE 31 DÉCEMBRE 1990.

Comment Helmuth Jordan rend-il les clients de son hôtel heureux comme des poissons dans l'eau?

Helmuth Jordan est le directeur de l'Hôtel des Gouverneurs, un prestigieux hôtel de 320 chambres situé à Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

Q: Quelle est la plus grande difficulté dans la gestion d'un si grand hôtel?

R: L'un des plus gros problèmes, c'est de toujours avoir une quantité d'eau chaude suffisante pour satisfaire les besoins de tous les clients.

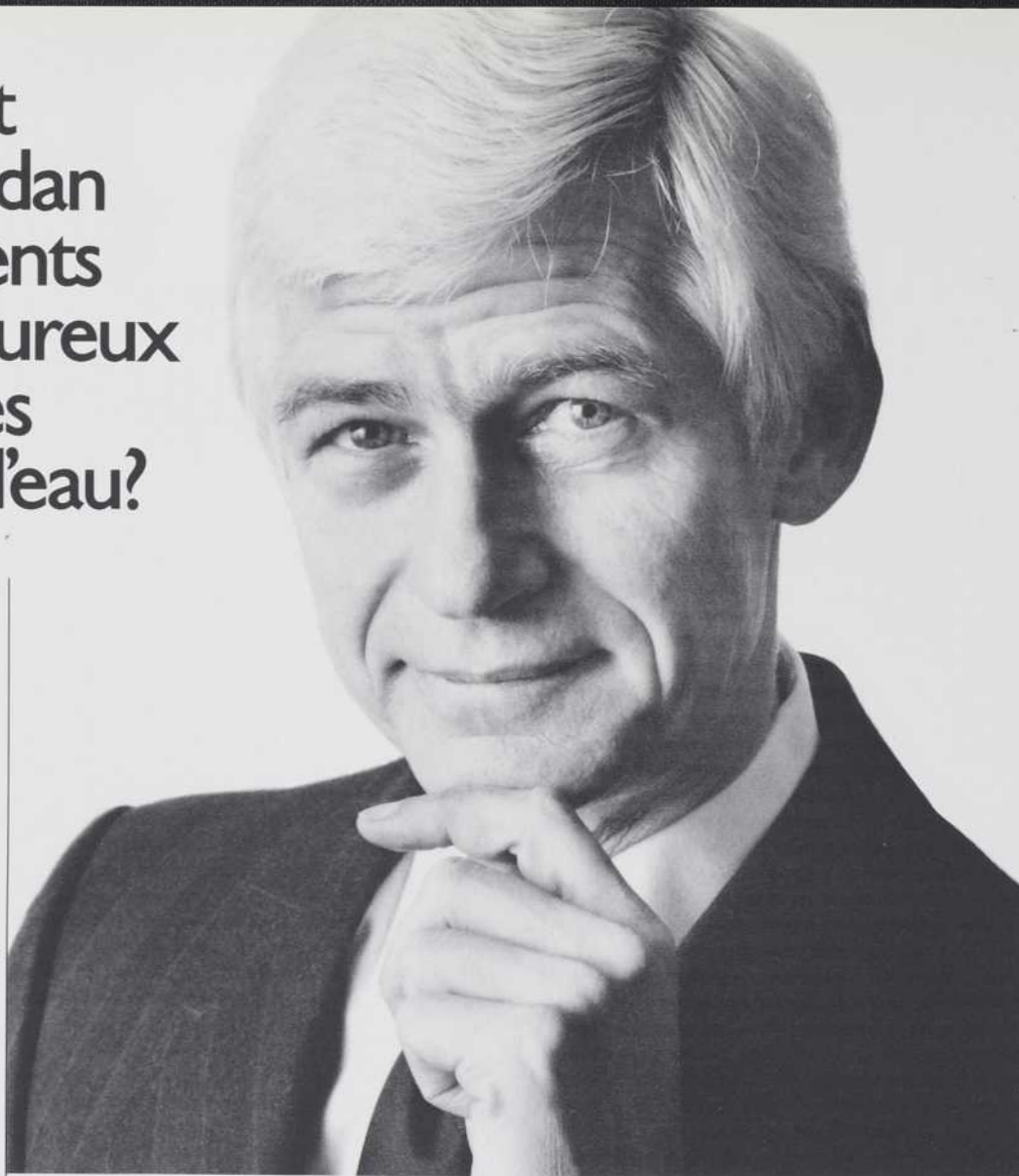
Q: C'est ce qui vous a poussé à considérer une autre source d'énergie que l'électricité?

R: Oui. Auparavant, toute l'eau chaude pour les chambres et la cuisine était générée par cinq chauffe-eau d'une capacité totale de 16 000 litres. Mais ils ne parvenaient pas à répondre à la demande et les clients se plaignaient fréquemment.

Q: Aviez-vous d'autres raisons de réévaluer votre choix de source d'énergie pour vos besoins en eau chaude sanitaire?

R: Oh oui. Notre consommation en électricité était si élevée que les factures étaient astronomiques.

Q: Et en convertissant votre système au gaz naturel, vous



pouviez assurer un approvisionnement constant en eau chaude tout en réduisant votre facture?

R: Absolument.

Q: Depuis la conversion de votre système au gaz naturel, recevez-vous encore des plaintes de vos clients?

R: Non! Les clients ne se plaignent plus et nous pouvons leur offrir un meilleur service.

Q: Le gaz naturel présente-t-il d'autres avantages pour vous?

R: Oui. L'eau se réchauffe beaucoup plus rapidement avec le gaz naturel et les chauffe-eau occupent moins de place. En plus, l'entretien de notre nouveau système de chauffage est

tellement simple que les coûts d'entretien ont été réduits.

Pour de plus amples renseignements sur ce témoignage ou sur les nombreuses possibilités qu'offre le gaz naturel, écrivez à l'Association canadienne du gaz naturel, 55 Scarsdale Road, Don Mills, Ontario M3B 2R3 ou communiquez avec votre distributeur local de gaz naturel.



**Le gaz
naturel,
bien sûr.**



Avec Bell, le câblage est déjà là!

Pour certains, la performance de Bell Canada dans le domaine du câblage peut sembler un peu mystérieuse. Pourtant, elle s'appuie simplement sur une gamme de produits d'une étonnante efficacité. Ainsi, l'un d'eux répond aussi bien aux besoins de l'informatique que des télécommunications: le *câblage à paire torsadée*, ou en d'autres termes, le bon vieux fil téléphonique.

Chez Bell, notre éventail de solutions bureautiques basées sur la «paire torsadée» vous permet de mettre à profit le câblage existant dans votre immeuble pour bâtir un système à la mesure de vos besoins.

Grâce à sa longue expérience dans le domaine de la conception, de l'instal-

lation et de la maintenance des systèmes de câblage, Bell vous offre non seulement des produits de qualité mais aussi l'assurance d'une installation parfaite. Et de plus, la majeure partie du système est déjà en place. Avec le choix de louer ou d'acheter.

Pour réussir en affaires, il faut parfois prendre des risques. Mais il y a aussi des risques qu'il ne faut pas prendre. Quand il s'agit de bureautique, faites appel à Bell.

Composez le 1 800 668-BELL

Bell

des gens de parole

CORIAN^{md} POUR LA COULEUR.

Du pêche tendre au blanc cassé classique, du blanc glacier au minuit sierra, les dessus de comptoirs en CORIAN sont offerts dans toutes les couleurs dont vous pourriez avoir besoin. Téléphonnez ou écrivez à Produits CORIAN,

Du Pont Canada Inc., C.P. 660, Succursale «A», Montréal (Québec) H3C 2V1 1 800 527-2601.



*CORIAN^{md} est une marque déposée de E. I. du Pont de Nemours and Company, dont Du Pont Canada est un usager inscrit.

DU PONT
CANADA



Choisissez les aérothermes au gaz naturel et vous verrez la vie en rose !

Les économies réalisées grâce aux aérothermes au gaz naturel sont importantes. Idéal pour le chauffage de grands locaux (entrepôt, garage, atelier), ce système décentralise la production de la chaleur permettant ainsi :

- *une réduction de la déperdition thermique;*
- *un meilleur confort par le chauffage indépendant de diverses zones d'un même local.*

Alimentés au gaz naturel, un combustible propre et peu coûteux, les aérothermes :

- *nécessitent peu d'entretien;*

offrent une puissance calorifique qui permet une montée rapide en température;

sont économiques à l'achat et à l'usage.

De plus, les aérothermes éliminent l'encombrement puisqu'ils s'installent en hauteur.

Pour un confort accru et une grande efficacité en matière de chauffage, optez pour les aérothermes au gaz naturel. Composez le

1 800 567-1313 afin de recevoir les fiches techniques ou

pour obtenir plus d'information.


 **Gaz
Métropolitain**

LA FORCE DE L'ÉNERGIE

1 800 567-1313

Du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30.

Poudre à tracer des plans



L'architecture et l'ingénierie. Deux disciplines devant faire preuve d'une grande créativité face à l'éternelle contrainte : esthétique versus fonctionnalisme. Avant même de tracer vos plans, le choix du matériau ne devrait donc vous limiter d'aucune façon.

Chez Ciment St-Laurent, notre défi de créativité s'est traduit par le développement de nouveaux types de ciment pour toutes les applications imaginables. Bref, notre poudre vous assure que vos projets ne resteront pas en plan...

Le ciment sert bien l'imagination.

 **CIMENT
ST-LAURENT**

Premier cimentier de l'Est du Canada

CIMENTERIES :

Beauport
Joliette
Mississauga, Ont.
Catskill, NY
Hagerstown, MD

DEMIX béton/agrégats Usines de béton :

Longueuil Laval
LaSalle St-Jacques
Montréal-Est St-Jovite
BÉTON DE L'ESTRIE
BÉTON RICHMOND

GROUPE BÉTON QUÉBEC

BÉTON BAS ST-LAURENT BÉTON QUÉBEC
BÉTON CHARLEVOIX BÉTON ST-GEORGES
BÉTON LÉVIS BÉTON THETFORD
BÉTON MANICOUAGAN COSSELIN
BÉTON MÉGANTIC

**RAMCA
REND HOMMAGE
À L'ARCHITECTE**



Le Château



John Street pumping station

Les Carreaux Ramca

Montréal

835, avenue Querbes

Tél.: (514) 270-9192

Fax: (514) 270-5897

1-800-361-7836

Québec

1240, boul. Charest O.

Tél.: (418) 683-2987

Fax: (418) 683-0258

1-800-463-2690

Ottawa

515 Industrial Avenue

Tél.: (613) 523-4758

Fax: (613) 523-5519

1-800-267-6333

Toronto

- 170 Tycos Drive

Tél.: (416) 781-5521

Fax: (416) 781-2368

1-800-268-1846

- Designers Walk Resource Centre

168 Bedford Road

Tél.: (416) 781-5521

Fax: (416) 781-2368

1-800-268-1846

London (Ontario)

1074 Dearness Drive

Tél.: (519) 668-0005

Fax: (519) 668-0006

1-800-263-0156



Lawrence Square

L'ARCHITECTE

un créateur
qui a contribué
au succès

de Ramca

L'ARCHITECTE

un bâtisseur
avec lequel Ramca
s'unit depuis 23 ans

pour édifier.

L'ARCHITECTE

un innovateur
oeuvrant avec Ramca
pour la qualité et l'audace
de ses produits
de carreaux de céramique
et de pierre naturelle.



Minto Place



Skydome



Le Parlement de Québec



Design Visuel Chéron

LA BRIQUE DE TOUS LES POUVOIRS



Il existe un matériau étonnant: naturel, versatile, inaltérable, créatif, pertinent, compétent, chaleureux, infiniment adaptable, avant gardiste, séduisant, résistant—même aux pluies acides—élégant et... célèbre!

C'est le matériau idéal pour les créatifs qui veulent donner une griffe à leur coup de patte et pour les novateurs qui veulent refaire le monde, l'aménager harmonieusement ou simplement s'y faire un nom.



C'est la brique d'argile cuite Saint-Laurent

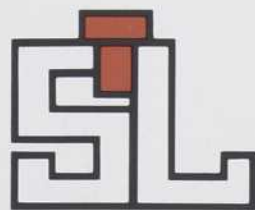


Ses compétences techniques sont convaincantes et ses qualités esthétiques sont de merveilleux vecteurs de création: des dizaines de nuances et de textures différentes se combinent, en contraste ou en camaïeu, pour souligner, décorer, innover, animer... La brique d'argile cuite Saint-Laurent, c'est le pouvoir-faire de votre savoir-faire.



Vous pouvez découvrir la collection de briques cuites Saint-Laurent dans notre salle de montre de LA PRAIRIE, 800, rue des Conseillers.

POUR VOUS INFORMER, COMPOSEZ LE
(514) 866-8374



LA BRIQUE D'ARGILE CUITE
SAINT-LAURENT
UNE VRAIE BEAUTÉ QUI DURE

1990, UNE CUVÉE DÉCEVANTE

Le palmarès officiel de l'architecture contemporaine québécoise s'est allongé d'une nouvelle série de réalisations bâties, l'Ordre des architectes du Québec ayant décerné ses prix d'excellence 1990. Dans la sélection, le post-modernisme comme style, jeu formel historiciste, est à l'honneur, alors qu'en d'autres provinces, d'autres pays, ce langage superficiel et nostalgique a laissé place à une abstraction nouvelle qui renvoie à certaines expériences modernistes et affirme l'actualité de notre condition historique. Et notons-le, dans les résultats mêmes, l'insignifiance pointée. Il n'est certes pas facile de représenter l'excellence en architecture après le lauréat de l'année dernière, le programme particulier du Centre Canadien d'Architecture, la grande exigence du client, le généreux budget de la construction n'étant pas des conditions très courantes dans la pratique. Toutefois une question surgit: ces résultats décevants sont-ils le reflet de la production construite récente ou l'effet de la dynamique interpersonnelle entourant le processus de sélection. Parmi les nombreux envois, quelques-uns étaient pourtant, nous semble-t-il, tout autant admissibles à l'excellence que les projets retenus, sinon plus. Certains des refusés témoignent d'un conformisme et d'un conservatisme de jugement. Et pourtant le concours de l'O.A.Q. s'est déjà révélé plus ouvert vis-à-vis de l'architecture en devenir, et sa sélection plus représentative de la diversité des positions qui prévalent dans le champ et la pratique de l'architecture au Québec. Mais la situation présente n'est-elle pas avant tout attribuable à la composition trop homogène du jury au sein duquel aucun praticien de renom, aucun enseignant, aucun critique ne siégeait, un fait que déplore aussi Jean-Louis Robillard qui, n'écouterant que son courage, s'est risqué à goûter la cuvée 1990 du Prix d'excellence.

ARQ, comme à chaque année, présente les projets primés, peut-être de manière bien succincte, mais l'abondance de l'actualité et des événements est une richesse dont il faut profiter, même s'il n'est permis de le faire qu'avec modération. Par ailleurs, comme c'est trop souvent le cas, la qualité des documents visuels reçus, tirés des cahiers de présentation, ne favorisent pas la publication. Quand la majorité des architectes reconnaîtront-ils l'importance de la représentation graphique de leur projet? Quand feront-ils appel à des photographes professionnels en mesure de rendre justice à leur oeuvre et de fournir à l'édition un matériel intéressant?

Le concours de journalisme a plus de raisons de nous réjouir. Pour la deuxième année consécutive, un collaborateur de *ARQ* remporte le prix Paul-Henri Lapointe dans la catégorie Histoire, théorie, critique. L'honneur revient cette année à Ricardo Castro pour son excellent article intitulé *Montréal's Architecture in the 1980's, Resisting "Practices" or the Practice of Architecture*, paru dans le numéro 50 de la revue. En outre, ce sont deux enseignants de l'Université Laval qui se distinguent dans des autres catégories. Claude Bergeron pour son ouvrage *Architectures du XX^e siècle au Québec*, dont nous avons publié un compte rendu en juin dernier, et Luc Noppen pour une chronique dans le journal *Le Soleil* de Québec.

Cette remise de prix clôt l'année du Centenaire de l'O.A.Q., un anniversaire qui a connu son apogée lors de la tenue du congrès de l'Union internationale des architectes en juin dernier, où près de six mille architectes du monde entier se sont rassemblés à Montréal. Une rencontre dont on a loué l'organisation en regard des expériences antérieures catastrophiques de Brighton et du Caire. Un événement dont on doit cependant déplorer le coût démesuré par rapport aux sommes régulièrement investies dans la promotion et l'avancement de l'architecture. Le thème *Cultures et technologies*, par sa pertinence, incitait pourtant à la réflexion. Mais peut-être était-ce trop attendre d'un congrès qui se définit et s'organise avant tout comme une rencontre de professionnels? Néanmoins, on ne peut que regretter l'occasion manquée, et malgré le capital humain et financier hypothéqué, il faut espérer que la *Déclaration de Montréal* ratifiée par les architectes rassemblés connaîtra bientôt des suites positives au Québec.

Dans ce numéro *ARQ* ouvre un dossier sur les événements du Centenaire auxquels certains de nos collaborateurs ont assisté. Le choix reste délibérément culturel. Par ailleurs, nous publions deux projets urbains, l'un élaboré par les architectes Saia et Barbarese pour le complexe scientifique de l'UQAM au centre-ville et l'autre dans le cadre de la compétition *Housing on Toronto's Main Streets*. Il faut féliciter ici les futurs architectes qui ont mérité le grand prix de ce concours international.

Cette épreuve torontoise a été reconnue pour la qualité de son organisation. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question dans la prochaine livraison de *ARQ* qui sera consacrée à l'examen historique et critique de ce mode de sélection et de consécration des architectes qu'est le concours d'architecture.

FRANCE VANLAETHEM

À l'occasion de la parution du numéro 59, *ARQ* invite ses lecteurs à une table-ronde sur le concours d'architecture qui aura lieu le mercredi 17 février prochain au Centre de design de l'UQAM. Cet événement se conjugue à la présentation de "La tradition expérimentale, 25 ans de concours d'architecture aux États-Unis", une exposition réalisée par l'Architectural League et présentée du 17 janvier au 24 février 1991.

LA MACHINE ARCHITECTURALE OU L'ARCHITECTURE-MACHINE

CADRE GÉNÉRAL DU CONCOURS

Le Concours ARQ permet aux jeunes praticiens ainsi qu'aux étudiants en architecture et en design d'exprimer et de partager leur vision architecturale. Il s'agit avant tout d'une occasion privilégiée de faire émerger des valeurs appelées à bousculer demain les certitudes fragiles d'aujourd'hui. La proposition d'un thème vise en outre à favoriser l'expérimentation et l'exploration dans la formulation même du projet.

INTRODUCTION

"L'architecture à trois parties: à savoir la construction des bâtiments, la construction d'horloges et la construction de machines." Dès Vitruve, la machine se dessine comme objet privilégié de la création et du discours architectural. Au-delà des discussions détaillées du fonctionnement des machines de guerre ou des mécanismes hydrauliques que l'on trouve dans le dixième livre de *De Architectura* la machine s'impose dès cette époque comme modèle de l'architecture même. L'intérêt architectural de la machine de Vitruve à Alberti ne réside pas dans son aspect utilitaire, bien limité à l'époque puisqu'il s'agit surtout de mécanismes simples, constitués de leviers, poulies, spirales et hélices, mais bien dans le pouvoir métaphorique de ces constructions. Comme dans le cas des édifices de l'âge classique, la géométrie et l'assemblage des machines reflètent tout un système cosmologique plutôt qu'un ensemble d'exigences techniques.

Comme le souligne Michel Serres dans *Le machine célibataire* (Amsterdam 1975), la machine "classique", celle dont la théorie architecturale est si friande, est presque étrangère au mouvement qui nous semble pourtant, à nous hommes modernes, la qualité principale qui distingue la machine des constructions statiques. Si la machine permet le mouvement, c'est plutôt pour en démontrer la vérité géométrique que pour en permettre une utilisation efficace. Il devient aisé de réunir édifices et machines dans le même champ théorique puisque la stabilité de l'une et la mobilité de l'autre ne réussissent pas à eux seuls à en épuiser le sens. Aux mains d'une cause efficiente divine, de la *physis* au dieu de Newton, la machine architecturale et l'architecture-machine forment un tout indissociable.

Avec la révolution scientifique du XVII^e siècle et la révolution technique de la fin du XVIII^e siècle, les machines merveilleuses qui ornaient jardins, salles de palais et décors de théâtre firent place à des machines toutes différentes, dont la principale raison d'être était l'efficacité. Tout comme la science moderne se propose d'agir sur la nature afin d'en dévoiler les secrets, ces machines modernes, non plus celles des architectes mais maintenant des ingénieurs, se donnent pour tâche et pour raison d'être de transformer la nature. Point statiques ni philosophiques mais dynamiques et technologiques, elles transforment radicalement la tradition et le faire de l'architecte.

La machine devient alors le paradigme de la raison technicienne et de la puissance productive, occultant ainsi son origine fictionnelle. Malgré son instrumentalisation progressive la machine continue pourtant à être abordée comme dispositif poétique dans le champ artistique. Duchamp et Picabia en font l'incarnation de la raison délirante alors que chez les futuristes et les constructivistes elle donne lieu à une apologie de la vitesse et de la puissance brute. Archigram l'investit d'un sens ludique et dionysiaque. Virilio et Nouvel la traduisent en une esthétique de la dissimulation, du mystère et de la boîte noire. Neil Denari en fait le sujet d'une méditation philosophique...

OBJECTIF DU CONCOURS

En puisant dans l'idée de la machine et de ses ramifications historiques dans le discours architectural, le candidat devra créer un objet architectural accompagné d'un narratif qui met en question la relation traditionnelle de la technique/machine et de l'architecture.

ITEM DE PRÉSENTATION

Le/la candidat(e) devra soumettre, sur une seule feuille 8,5" X 14", une description du fonctionnement de sa machine et du contexte de son utilisation. La présentation du projet consistera en une ou deux planches (maximum) de format A1, dont une sera composée exclusivement de photographies de maquette et l'autre de toute autre représentation graphique, à la discrétion du candidat. En aucun cas la maquette du projet ne doit être soumise. **Les envois non conformes à ces exigences seront automatiquement refusés.** La période d'inscription au concours est fixée du 15 décembre 1990 au 15 janvier 1991. Le concours prend fin le 11 mars 1991 à 18 heures, date à laquelle les envois devront parvenir aux bureaux de la revue *ARQ* sis au 1463, rue Préfontaine, Montréal (H1W 2N6), ou être mis à la poste (le sceau postal en faisant foi).

ANONYMAT

L'anonymat est de rigueur. Les planches seront emballées de papier brun sans aucun signe pouvant dévoiler l'identité de l'auteur. Au dos de chaque planche une enveloppe scellée contiendra une preuve d'âge (photocopie ou extrait de naissance) et quelques notes biographiques, incluant les études entreprises ou complétées. Dans le cas d'un envoi postal, un emballage adressé et dûment affranchi recouvrira le tout.

ADMISSIBILITÉ

Le concours s'adresse exclusivement aux jeunes praticiens et praticiennes en architecture et en design, aux étudiant(e)s en architecture, en architecture du paysage, en design de l'environnement et en design industriel des universités Laval, McGill, Montréal et du Québec à Montréal. **Les candidat(e)s ne doivent pas avoir plus de 40 ans en date du 1^{er} janvier 1991.**

LE JURY

Le jugement se tiendra le 1^{er} avril 1991 et les gagnants seront avisés dans les quinze jours suivant cette date. La remise des prix et l'exposition des projets auront lieu en avril, à une date et en un lieu qui seront ultérieurement précisés.

LES PRIX: PREMIER PRIX 3 000\$ TROISIÈME PRIX 1 000\$
DEUXIÈME PRIX 2 000\$ QUATRIÈME PRIX 500\$

MENTIONS À LA DISCRÉTION DU JURY. Tous les lauréats recevront, en plus de leur prix en argent, des livres d'architecture et leurs projets paraîtront dans la revue *ARQ* durant l'année 1991-1992. Le Concours ARQ est réalisé grâce à la générosité de ses commanditaires: la **BRIQUETERIE SAINT-LAURENT**, les produits isolants **CELFORTEC**, deux divisions des produits Jannock, et l'**ASSOCIATION DES MAÎTRES-COUVREURS DU QUÉBEC**.

THE COMPETITION: GENERAL INFORMATION

The annual ARQ competition is a platform for young practitioners and students of architecture and design to express their vision of architecture and share it with the whole of the architectural community. The competition format is used to fuel the debate about current attitudes in architectural creation and help the emergence of the values of the practice of tomorrow. With this commitment towards experimentation, the brief of this competition is conceived by design more as a guideline for exploration than as a programmatic problem seeking resolution.

INTRODUCTION

"There are three departments of architecture: the art of building, the making of time-pieces, and the construction of machinery."

Since Vitruvius, the machine has been an important theme in architectural thinking. Beyond the technical descriptions of war machines or hydraulic devices that we find in the tenth book of the *De architectura*, the machine became a metaphor for the making of architecture itself. In architectural theory from Vitruvius to Alberti, the important place given to machines does not only reflect their utility for the construction of buildings but also their nature as *symbols*; under the rule of geometry, buildings and machines were at this time reflections of the same cosmological order.

The 'classical' machines portrayed in architectural theory, as Michel Serres shows in *Le machine célibataire* (Amsterdam 1975), were not created to exploit motion, as the modern understanding of machinery seems to demonstrate. The motion of the 'classical' machine was in fact conceived more as a demonstration of the geometrical nature of motion itself than as an aspect of its technological potential. Thus, the analogy between machines and buildings was only natural since the static quality of the former and the motility of the latter were of secondary importance; in the world of the Greek *physis* or under the guidance of the Newtonian God, the architectural machine and the machine as architecture were brought together.

With the scientific revolution of the 17th century and the technical revolution of the end of the 18th century, these 'marvelous' machines found in gardens, palaces and theatres were replaced by altogether different ones, built with a novel concern for *efficiency*. Sharing modern science's interest in the transformation of nature to reveal its secrets, the new machines created by engineers were used exclusively for the transformation of matter; not anymore static and philosophical but dynamic and technological, they radically transformed the traditional practice of architecture.

The machine became then a catalyst for instrumental reason and productive power, obscuring its mythical origins. But, despite this progressive instrumentalization, the machine was still interpreted poetically in the realm of art: Duchamp and Picabia, for example, transformed it in a delirious construct; the Futurists and the Constructivists made of it the herald of speed and modern power; Archigram transformed it in a Dyonisian and playful object while Virilio and Nouvel revealed its nature as *camouflage* under the mysterious cover of the 'black box'. Neil Denari focused on it his philosophical speculations, etc...

OBJECTIVE OF THE COMPETITION

The participant, using the shifting understanding of machine in the history of architecture, shall create an architectural object accompanied by a narrative addressing the ambiguity of the relationship between technique/machine and architecture.

THE PRESENTATION

On a single 8,5" X 14" sheet, the participant shall describe the purpose and the context of use of his/her machine.

The project shall be submitted on one or two (maximum) A1 boards, one of which is composed exclusively of photographs of a **model**, the other of graphic material in any media chosen by the participant. The model must **not** be submitted. **Entries which do not comply with these conditions shall be automatically rejected.**

Registrations will be accepted between December 15th 1990 and January 15th 1991. The competition will close on March 11th 1991 at 6:00 p.m., the deadline for delivery of submissions to the offices of ARQ Magazine, 1463 Préfontaine Street, Montréal (H1W 2N6) or by mail (the postal stamp acting as proof).

ANONYMITY

The entry shall be anonymous. The boards shall be wrapped in brown paper with no outward indication of the sender's identity. A sealed envelope shall be fastened to the back of each board containing the proof of age (photocopy or birth certificate) and some biographical notes, including studies now underway or completed. If the entry is sent by mail, it must have an outer wrapping with the necessary postage.

ELIGIBILITY

This competition is open exclusively to young practitioners and students of architecture, landscape architecture, environmental design and industrial design enrolled at Laval, McGill, Montréal, or Québec at Montréal (UQAM) University. **Candidates must not be more than 40 years of age as of January 1st 1991.**

JURY

The judging will take place on April 1st 1991 and the winners will be notified before April 15th 1991. The awarding of prizes and exhibition of projects will be held later in the month of April, date and place to be determined subsequently.

THE PRIZES: FIRST PRIZE 3 000\$ THIRD PRIZE 1 000\$
SECOND PRIZE 2 000\$ FOURTH PRIZE 500\$

HONOURARY MENTIONS AT THE JURY'S DISCRETION. All of the winners will receive books on architecture, in addition to their prize money, and details of their projects will be published in a 1991-1992 issue of ARQ Magazine.

The ARQ Competition is made possible thanks to the generosity of its sponsors: **LA BRIQUETERIE SAINT-LAURENT**, **CELFORTEC** insulating products, two divisions of Jannock Ltd., and the **QUÉBEC ASSOCIATION OF MASTER ROOFERS**.

NOM DU RESPONSABLE-REPRESENTATIVE:

ADRESSE-ADDRESS:

ÉTUDIANT(E)-STUDENT:

ÂGE-AGE: TÉL-TEL.:

LES PRIX DE L'O.A.Q.

1 9 9 0

Un événement important marque la fin de l'année: la remise des prix de l'Ordre des architectes du Québec. Outre les récompenses du Prix d'excellence en architecture, qui connaît en 1990 sa quatorzième édition, le président de l'O.A.Q. décernait le 27 novembre dernier, à Québec, le Prix Thomas-Bailairgé et le Prix Paul-Henri Lapointe en journalisme. La cérémonie se tenait dans l'auditorium du Pavillon La Laurentienne de l'Université Laval à Québec, l'édifice qui a reçu le grand Prix d'excellence en architecture 1990.

Cette année, le Prix d'excellence en architecture a connu des modifications, neuf catégories ayant été introduites. Le 31 août, date limite de l'inscription des candidatures, soixante-neuf projets étaient parvenus aux organisateurs. Le jury du Prix d'excellence 1990, qui s'est réuni le 10 octobre au siège social de l'O.A.Q. et au Centre canadien d'architecture, était composé de:

Mme Michèle Bertrand, architecte, membre de l'O.A.Q., adjointe au directeur, Service de l'habitation et du développement urbain, Ville de Montréal, vice-présidente du jury,

M. Pierre Foglia, journaliste à *La Presse*,
M. le professeur Ranko Radovic, architecte et urbaniste, Belgrade, Yougoslavie, président du jury,

M. Cyril Simard, architecte, membre de l'O.A.Q., président de la Commission des biens culturels du Québec.

Le jury a décidé à l'unanimité d'accorder cinq prix, dont le prix d'excellence, et six mentions dans sept des neuf catégories, considérant que les projets soumis dans les autres catégories ne méritaient pas reconnaissance.

Outre des commentaires sur chacun de projets retenus, le jury a fait des remarques positives sur la nouvelle organisation du concours. Il reconnaît l'intention louable de l'O.A.Q. d'établir des catégories, une première dans l'histoire du Prix d'excellence, afin de fournir aux candidats et aux membres du jury des points de repère tant pour la préparation des dossiers que pour leur analyse.

Il estime cependant qu'il y aurait lieu de faire des efforts supplémentaires en vue de mieux cerner les préoccupations actuelles et les types d'interventions, pour arriver ainsi à établir des catégories plus appropriées au contexte et à l'évolution de la pratique de l'architecture contemporaine.

Le jury est également d'avis que si les grandes catégories de bâtiments semblent appropriées comme points de référence, elles doivent être considérées dans le contexte des interventions (restauration, rénovation, recyclage et réaffectation, nouvelle construction). Il considère en outre que la subdivision de ces catégories selon le coût des travaux n'est pas entièrement justifiée et que cette question mériterait un examen plus approfondi. Le contexte ou le milieu d'insertion ne trouvent pas justice, non plus que les aménagements d'espaces, places et lieux publics dont il existe pourtant de nombreux exemples contemporains; les architectes devraient être encouragés à en concevoir, à en réaliser, pour éventuellement soumettre leurs oeuvres. Il en va de même pour l'art public qui est intimement associé à l'aménagement tant intérieur qu'extérieur, et pour l'art paysager.

Le jury apprécie que l'Ordre des architectes du Québec reconnaisse l'importance de l'insertion d'un bâtiment dans son milieu et de l'aménagement de son environnement immédiat, ce qui devrait contribuer à sensibiliser les architectes, leurs clients, les institutions, les gouvernements, et le grand public aux préoccupations de l'Ordre et de ses membres pour l'aménagement d'ensembles de qualité, préservant et développant le patrimoine québécois.

LES PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE

LE PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE 1990 ET 1er PRIX EN ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
PAVILLON DES SCIENCES DE L'ORGANISATION, UNIVERSITÉ LAVAL, SAINTE-FOY
GAGNON, GUY, LETELLIER, ROSS, ARCHITECTES

1er PRIX EN ARCHITECTURE

Catégorie 1: Bâtiment industriel
STATION DE POMPAGE A.V.M.S.L., LONGUEUIL
PETRONE ARCHITECTE

Catégorie 4: Résidentiel unifamilial
RÉSIDENCE FAMILIALE, WESTMOUNT
WERLEMAN GUY McMAHON, ARCHITECTES

Catégorie 5: Résidentiel - Ensemble d'habitations
LE COURS CHARLEVOIX, MONTRÉAL
LES ARCHITECTES BOUTROS ET PRATTE

Catégorie 7: Bâtiment institutionnel (1,5 millions\$ et plus)
CENTRE HOSPITALIER ANNA-LABERGE, CHÂTEAUGUAY
LE CONSORTIUM TÉTRAULT PARENT LANGUEDOC / JODOIN LAMARRE PRATTE ET ASSOCIÉS

LES MENTIONS

Catégorie 3: Bâtiment commercial (de plus de 1,5 millions\$)
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL, MONTRÉAL
WERLEMAN GUY McMAHON ARCHITECTES
IMMEUBLE DE BUREAUX, 3333 BOUL. GRAHAM, VILLE MONT-ROYAL
TÉTRAULT, PARENT, LANGUEDOC ET ASSOCIÉS

Catégorie 4: Résidentiel unifamilial
RÉSIDENCE SEYER-PARENT, SAINT-ADOLPHE
COLOMBANI, ARCHITECTE

Catégorie 5: Résidentiel - Ensemble d'habitations
CITÉ-JARDIN, ÎLE DES SOEURS, VERDUN
CARDINAL HARDY, ARCHITECTES

Catégorie 6: Bâtiment institutionnel (de moins de 1,5 millions\$)
CENTRE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE DE MONT-ROLLAND, MONT-ROLLAND
LES ARCHITECTES BOUDRIAS, BOUDREAU, ST-JEAN ET ASSOCIÉS

Catégorie 7: Bâtiment institutionnel (1,5 millions\$ et plus)
CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC, SAINTE-FOY
BELZILE GALIENNE LAVOIE MARTIN, ARCHITECTES

LE PRIX THOMAS-BAILLAIRGÉ

Le Bureau de l'O.A.Q. a décerné ce prix qui souligne les efforts entrepris par un individu ou un groupe afin de promouvoir ou conserver la qualité du cadre de vie au Québec à :

la COMMUNAUTÉ DES PRÊTRES DE SAINT-SULPICE pour l'ensemble des travaux de mise en valeur, de rénovation et de restauration effectués depuis 1984 au Grand Séminaire de Montréal.

LE PRIX PAUL-HENRI LAPOINTE

Le jury du Prix Paul-Henri Lapointe qui a considéré les vingt-et-un textes qui lui ont été soumis, était composé des membres suivants:

Architectes: M. Paul-André Tétreault, président de l'O.A.Q. et président du jury, M. Pierre-André Paquin, M. Michel Vinois.

Représentants de la presse écrite: M. Dominique Froment, journaliste, journal *Les Affaires*, Mme Annie Lachaud, rédactrice en chef, revue *Bâtiment*.

Représentants du public: Mme Annick Germain, professeur, INRS-Urbanisation, M. Réal Normandeau, Gestion immobilière, Communauté urbaine de Montréal.

Catégorie 1 - Livre

CLAUDE BERGERON,
Architecture du XX^e siècle au Québec, publié par les Éditions du Méridien et le Musée de la Civilisation à Québec.

Le jury a noté que: "Plus qu'une remarquable critique architecturale de l'ensemble du milieu bâti québécois, il s'agit d'une passionnante fresque historique de l'évolution de l'architecture chez nous au cours des cent dernières années."

Catégorie 2 - Actualité

LUC NOPPEN,
Parlons d'architecture, une série d'articles parus dans le journal *Le Soleil* de Québec.

Susciter un plus grand intérêt du public pour l'architecture, tel est un des objectifs du concours de journalisme de l'O.A.Q. et "cette série a réussi à l'atteindre avec bonheur".

Telle est la conclusion du jury, qui poursuit en ces termes: "M. Noppen a réussi à présenter avec clarté et intelligence des immeubles et ensembles architecturaux variés dans la région de Québec".

Catégorie 3 - Histoire, théorie, critique

RICARDO CASTRO,
Montréal's Architecture in the 1980s, un article paru dans le numéro 50 de la revue *ARQ*.

Cet article a été primé à l'unanimité. Le jury a apprécié "le style direct et la sensibilité de la réflexion de l'auteur qui propose un jugement éclairé sur l'architecture du temps présent et convainc de la futilité du débat stylistique."

Catégorie 4 - Dimension spécialisée

JOCELYN DUFF,
L'architecture des logements à coûts abordables, un article paru dans la revue *Actualité immobilière* éditée par l'Université du Québec à Montréal.

"Cet article aborde avec rigueur et vivacité un sujet d'actualité en cette période d'augmentation des coûts des maisons, l'accessibilité financière des logements. Il constate que les architectes sont conscients de ces problèmes et des défis qu'il leur pose et il sensibilise le public à une réalité qu'il perçoit encore mal, l'incidence de l'architecture résidentielle sur la qualité de vie."

LE PAVILLON DES SCIENCES DE L'ORGANISATION, UNIVERSITÉ LAVAL, SAINTE-FOY



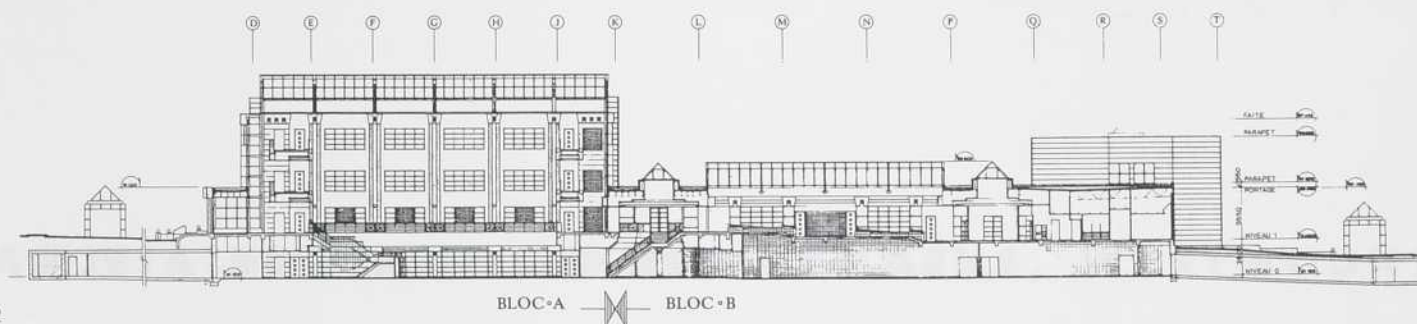
GAGNON, GUY, LETELLIER, ROSS,
ARCHITECTES

CHEF DE PROJET
MARC LETELLIER

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
UNIVERSITÉ LAVAL

PROGRAMME
UN PAVILLON, DEUX GRANDES FONCTIONS:
D'UNE PART, UN PAVILLON ACADÉMIQUE
REGROUPANT DES BUREAUX DE
PROFESSEURS ET D'ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS
AINSI QUE DES SALLES DE RÉUNIONS,
SECRÉTARIATS, CLASSES ET CAFÉTÉRIA, ET
D'AUTRE PART UN CENTRE DE FORMATION
CONTINUE, ÉDIFICE DE PRESTIGE OFFRANT
UN PETIT CENTRE DES CONGRÈS AVEC
SERVICES AINSI QUE DES SALLES DE COURS
ET DES BUREAUX ADMINISTRATIFS, POUR
UNE SURFACE TOTALE DE 130 000
P.C. (COÛT DE CONSTRUCTION: 14 500 000\$)

ARCHITECTE PAYSAGISTE
OPTION AMÉNAGEMENT INC.



2

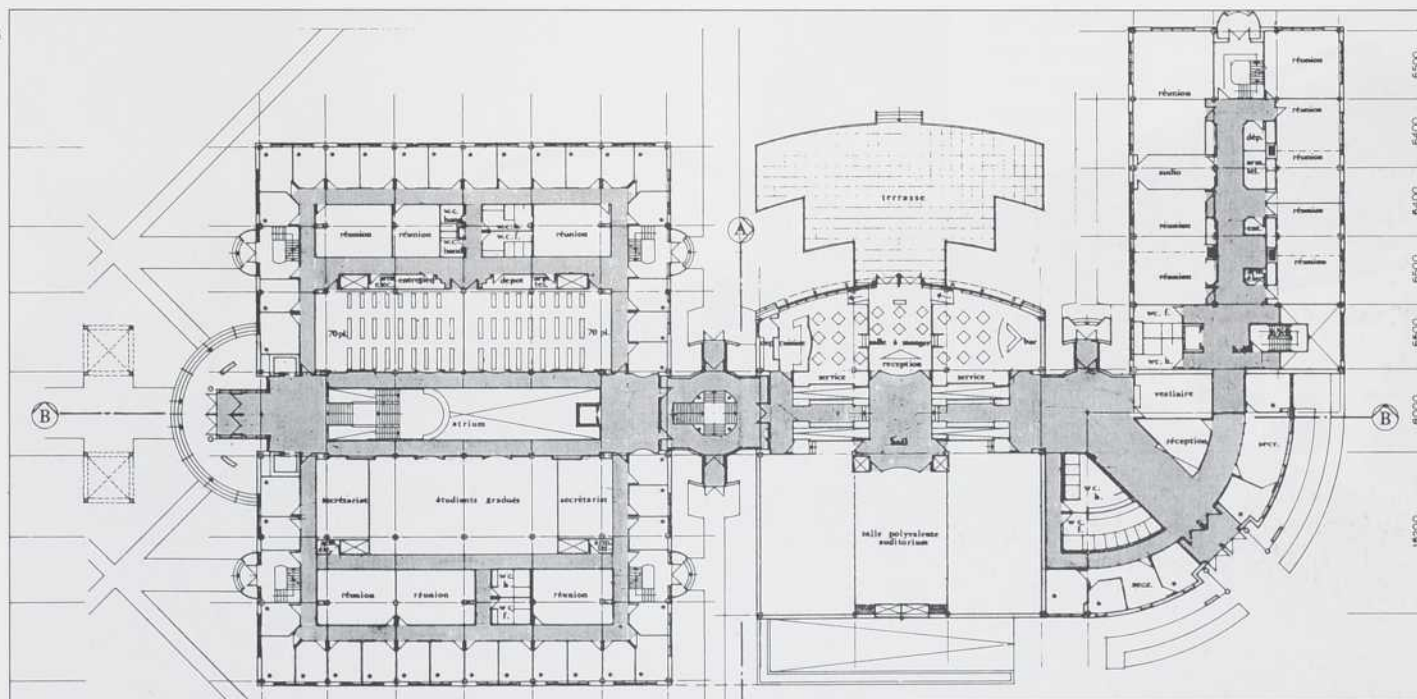
ÉNONCÉ DU PROJET

Le Pavillon des sciences de l'organisation dessert deux clientèles universitaires fort différentes; d'une part, les étudiants et les professeurs des sciences de la gestion et, d'autre part, les sociétés, entreprises et institutions de la région qui veulent participer à des sessions de formation. Aussi, l'édifice se compose de deux unités distinctes: le Pavillon J.-A.-De Sève qui regroupe sur quatre étages les locaux académiques et le Pavillon La Laurentienne, plus bas, véritable petit centre de congrès, une rue intérieure reliant les deux parties. Le Pavillon J.-A.-De Sève a été planifié en tenant compte de la flexibilité des espaces demandés par l'Université et en fonction de l'éclairage naturel d'un maximum de locaux. Aussi, ici la rue intérieure se transforme en un atrium sur lequel donnent les locaux, la cafétéria, au sous-sol, devenant une véritable place publique. Les bureaux des professeurs sont situés en façade et les salles de réunions au centre des deux blocs, le fenêtrage des cloisons permettant de conserver une transparence à travers le bâtiment et une ouverture sur l'extérieur.

Le traitement architectural classique de l'atrium s'harmonise à celui des façades extérieures du pavillon. Le module de pierre calcaire a été conservé à l'intérieur pour le traitement des parois. La peinture trompe-l'œil des éléments de structure vient rythmer les façades intérieures et donner plus de force à l'espace. Le design des garde-corps et les motifs de plancher sont d'un esprit post-moderne respectant le caractère classique du reste du bâtiment. Le Pavillon La Laurentienne regroupe tous les espaces de réunions et de service le long de la rue intérieure qui est traitée comme un déambuloire à plusieurs paliers. Le haut niveau de qualité requis pour cette partie de l'édifice se concrétise à la fois dans l'équipement pédagogique hautement sophistiqué et dans le traitement architectural. Des rotondes articulent les espaces publics et des socles de sculpture ponctuent le cheminement.

COMMENTAIRES DU JURY

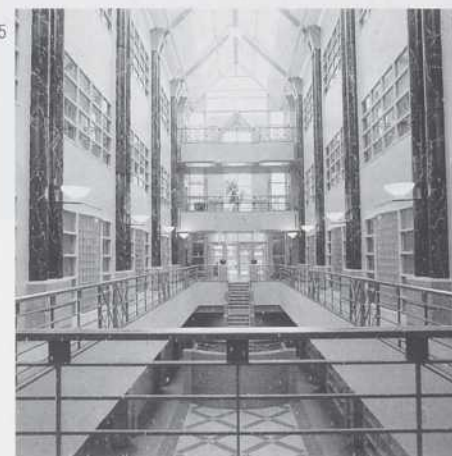
Ce projet recueille le prix dans la catégorie Architecture d'intérieur pour la qualité de ses espaces intérieurs, la flexibilité des aménagements, la luminosité, le traitement des surfaces et le soin des détails, et enfin, l'harmonie des matériaux utilisés avec ceux de l'enveloppe du bâtiment. L'ensemble du Pavillon mérite par ailleurs cette distinction pour son intégration aux autres bâtiments du campus, mais aussi pour sa facture classique et la qualité de son architecture.



3



4



5

1. Pavillon La Laurentienne, rue intérieure.
2. Coupe longitudinale dans les deux pavillons.
3. Plan du rez-de-chaussée.
4. Pavillon J.-A.-De Sève, entrée principale.
5. Pavillon J.-A.-De Sève, l'atrium.

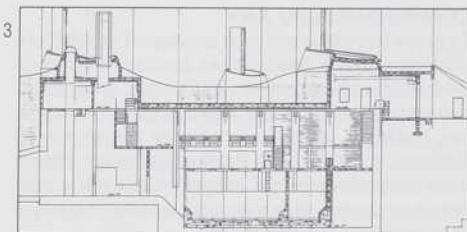
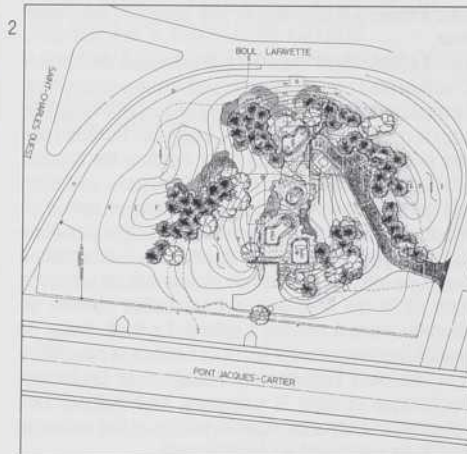
LA STATION DE POMPAGE A.V.M.S.L., LONGUEUIL



PETRONE ARCHITECTE
CHEF DE PROJET
MARIO PETRONE, ARCHITECTE
MAÎTRE DE L'OUVRAGE
VILLE DE LONGUEUIL

PROGRAMME
PREMIÈRE STATION D'UNE SÉRIE DE TROIS,
DESTINÉE À RELEVER LES EAUX USÉES DE
MUNICIPALITÉS DE LA RIVE-SUD AFIN DE
LES ACHÉMINER VERS LA FUTURE USINE
D'ÉPURATION DE L'ÎLE CHARRON

ARCHITECTE PAYSAGISTE
MARIO V. PETRONE
PETRONE ENVIRONNEMENT
INTERNATIONAL



ÉNONCÉ DU PROJET

Intégrer ce bâtiment à son environnement où domine la superstructure du pont Jacques-Cartier et coexistent l'échangeur de l'autoroute 132, la station de métro Longueuil et un poste de transformation de l'Hydro-Québec, tel était le défi de cette commande.

Concevoir cette station comme un bâtiment civil, une oeuvre d'art, telle est l'intention architecturale.

La station de pompage A.V.M.S.L. (Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent) est traitée comme un jardin urbain, les cheminées de ventilation rythmant telles des sculptures géantes.

Sous terre, se superposent le puits mouillé qui occupe les troisième et deuxième sous-sol et le puits sec, au premier. À ce niveau également, se retrouve le bloc-service qui contient les unités de contrôle électronique.

En surface, les cheminées émergent de socles en béton bouchardé aux formes arrondies complexes sur

lesquelles jouent la lumière. Préfabriquées en acier, leur forme et leur implantation répondent aux exigences de la ventilation et aux contraintes climatiques propres aux abords du fleuve.

La réalisation complexe des coffrages qui reposent sur un épais radier transmettant les charges aux fondations de l'ancienne station a nécessité toute l'attention de l'architecte du chantier.

COMMENTAIRES DU JURY

Cette station de pompage recueille le prix de cette catégorie pour la sobriété de la solution adoptée et la réponse apportée au programme complexe par l'intégration harmonieuse au paysage des éléments de mécanique et plus particulièrement des cheminées de ventilation, agissant comme autant de signaux qui retiennent l'attention. Le jury a apprécié les grandes surfaces de verdure tenant lieu de parc ouvert au public.

1. Vue d'ensemble.
2. Plan d'implantation.
3. Coupe longitudinale schématique.

LA RÉSIDENCE FAMILIALE DU 40 SURREY GARDENS, WESTMOUNT

ÉNONCÉ DU PROJET

Ce projet prend forme à partir de deux ordres de contrainte, les données contrastées du contexte et les désirs du client.

Située à l'angle du boulevard Surrey Garden et de l'avenue Devon, la maison fait face à un boisé et s'insère dans un environnement bâti proche.

Le design découle de trois conditions : l'ensoleillement, la pente du terrain vers le sud et la volonté d'offrir à la famille une terrasse extérieure. Il en découle que l'entrée principale et le garage sont situés sur le boulevard alors que la terrasse est implantée à l'extrémité opposée du lot. Par ailleurs, dans la maison, une séparation est établie entre espaces de représentation et espaces privés, se manifestant physiquement par une fente, un volume inondé de lumière. Dans celui-ci, à partir du hall d'entrée, l'escalier monte vers l'étage supérieur et descend vers les pièces familiales et la terrasse, un pont le traversant à l'étage supérieur.

Un autre dispositif spatial important, bien que secondaire, est le développement du hall d'entrée sur deux étages, une verticalité que souligne la masse sculpturale du foyer qui s'ouvre dans le salon.

L'ouverture de la maison sur l'extérieur a de plus été étudiée avec soin. Le fenêtrage en coin oriente le regard diagonalement, évitant les vues directes sur les constructions voisines et les activités de la cour arrière, mais encore laissant pénétrer le soleil.

Les fenêtres de coin assurent une articulation solide des façades extérieures. Des linteaux de pierre supportés par des meneaux en colonne d'acier renforcent leur expression. Chaque façade combine éléments formels symétriques et masses asymétriques, le fenêtrage diversifié manifestant leur condition changeante, fermée et sévère côté boulevard et ouverte et plus informelle latéralement.

COMMENTAIRES DU JURY

Cette résidence mérite cette distinction pour la qualité et la simplicité de son expression architecturale contemporaine ainsi que des matériaux utilisés, et le sens de l'espace qui s'en dégage. On souligne le raffinement dans le détail tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, le partage des volumes et des espaces en réponse au programme, la luminosité et la sensibilité au besoin de contact avec l'extérieur. On note en outre l'intégration à l'environnement immédiat, plus particulièrement par le positionnement du bâtiment sur le terrain et l'aménagement paysager de celui-ci qui respecte les arbres existants et met en valeur le terrain d'angle.

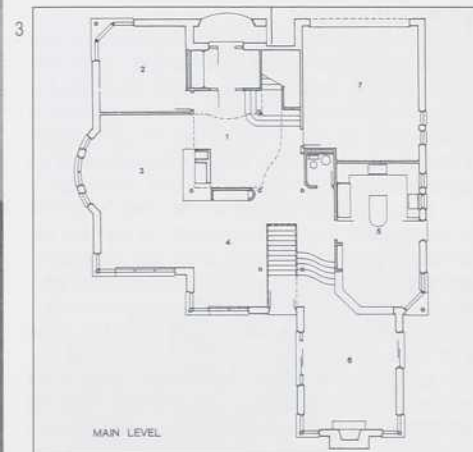
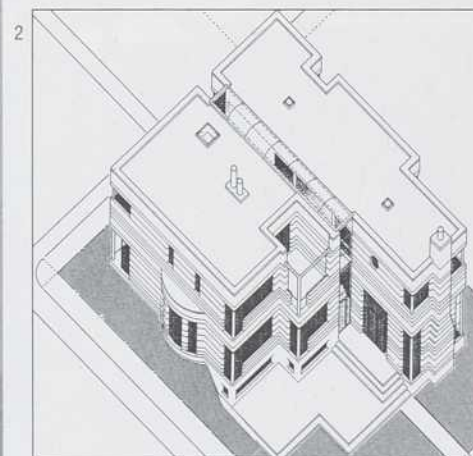


WERLEMAN, GUY, McMAHON, ARCHITECTES

CHEF DE PROJET
TERYL MULLOCK, ARCHITECTE

PROGRAMME
UNE MAISON UNIFAMILIALE POUR UNE
FAMILLE DE CINQ PERSONNES SUR UN DES
DERNIERS TERRAINS VACANTS À
WESTMOUNT, D'UNE SUPERFICIE DE 650
MÈTRES CARRÉS.

EXPERTS-CONSEILS
STRUCTURAL CONSULTANT JIM A. NABI



1. Le volume de la circulation verticale.
2. Axonométrie.
3. Plan du rez-de-chaussée.

1er PRIX EN ARCHITECTURE

CATÉGORIE
RÉSIDENTIEL - ENSEMBLE D'HABITATIONS

LE COURS CHARLEVOIX, MONTRÉAL



LES ARCHITECTES BOUTROS ET PRATTE
CHEF DE PROJET
RAOUF BOUTROS
PROGRAMME
RECYCLAGE DES USINES STELCO EN
HABITATION COLLECTIVE
PROMOTEUR
LES HABITATIONS SAINT-JACQUES
ARCHITECTE PAYSAGISTE
LES ARCHITECTES BOUTROS ET PRATTE



ÉNONCÉ DU PROJET

Le projet vise à donner une nouvelle vocation aux installations existantes tout en mettant en valeur l'héritage industriel, base d'aménagements distinctifs à la mesure de la clientèle cible. Il cherche à consolider la trame urbaine du côté de la rue Vinet, tel que l'exigeait le plan directeur du Village Stelco, en construisant un nouveau bâtiment qui s'harmonise avec l'ensemble.

Le concept englobe dans ses intentions l'ensemble du quadrilatère. Il démolit les ateliers et hangars encombrants pour aménager au centre une place semi-publique, toit paysager d'un vaste stationnement souterrain. Le projet conserve les bâtiments principaux (A et B) construits respectivement à la fin du XIX^e siècle et en 1918.

Le bâtiment A est remarquable par sa charpente de type "Mill construction", omniprésente dans les logements ainsi que dans les corridors. Les 48 appar-

tements aménagés bénéficient d'une grande versatilité et flexibilité, plusieurs d'entre eux étant à deux niveaux et possédant une mezzanine, voire une loggia.

Le bâtiment B a une structure en béton qui permettait d'ajouter deux niveaux. Un étage supplémentaire a été construit afin de bénéficier de l'exceptionnelle vue sur le canal et le centre-ville, mais encore d'atteindre la densité construite exigée au programme.

23 logements ont été aménagés dans cet édifice, tous sur deux étages, les appartements se développant à partir du rez-de-chaussée avec des entrées individuelles ouvrant sur la place.

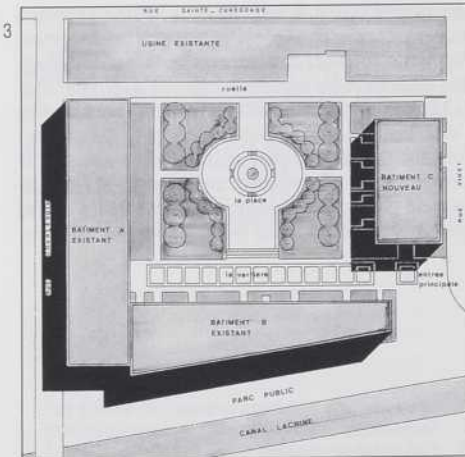
Le nouveau bâtiment C comporte 24 logements accessibles à partir d'une circulation centrale.

La place est centrée sur une fontaine tandis qu'une verrière la traverse, côté canal, marquant les entrées, et rappelant le toit vitré du bâtiment industriel.

COMMENTAIRES DU JURY

Cet ensemble résidentiel a mérité le prix dans cette catégorie pour l'intérêt qu'il suscite en tant que projet de recyclage et de rénovation. Cette intervention, tout en préservant et mettant en valeur certains bâtiments industriels du patrimoine montréalais, permet d'accueillir dans cette partie de la ville de nouveaux résidents, et participe aussi à l'animation et au renouveau de ce secteur. On souligne l'intérêt de l'aménagement, la qualité et la sobriété de la place et de la verrière à l'intention des résidents et des visiteurs, ce qui permet de relier les bâtiments dans un ensemble qui pourrait aider à développer un sentiment d'appartenance chez les résidents.

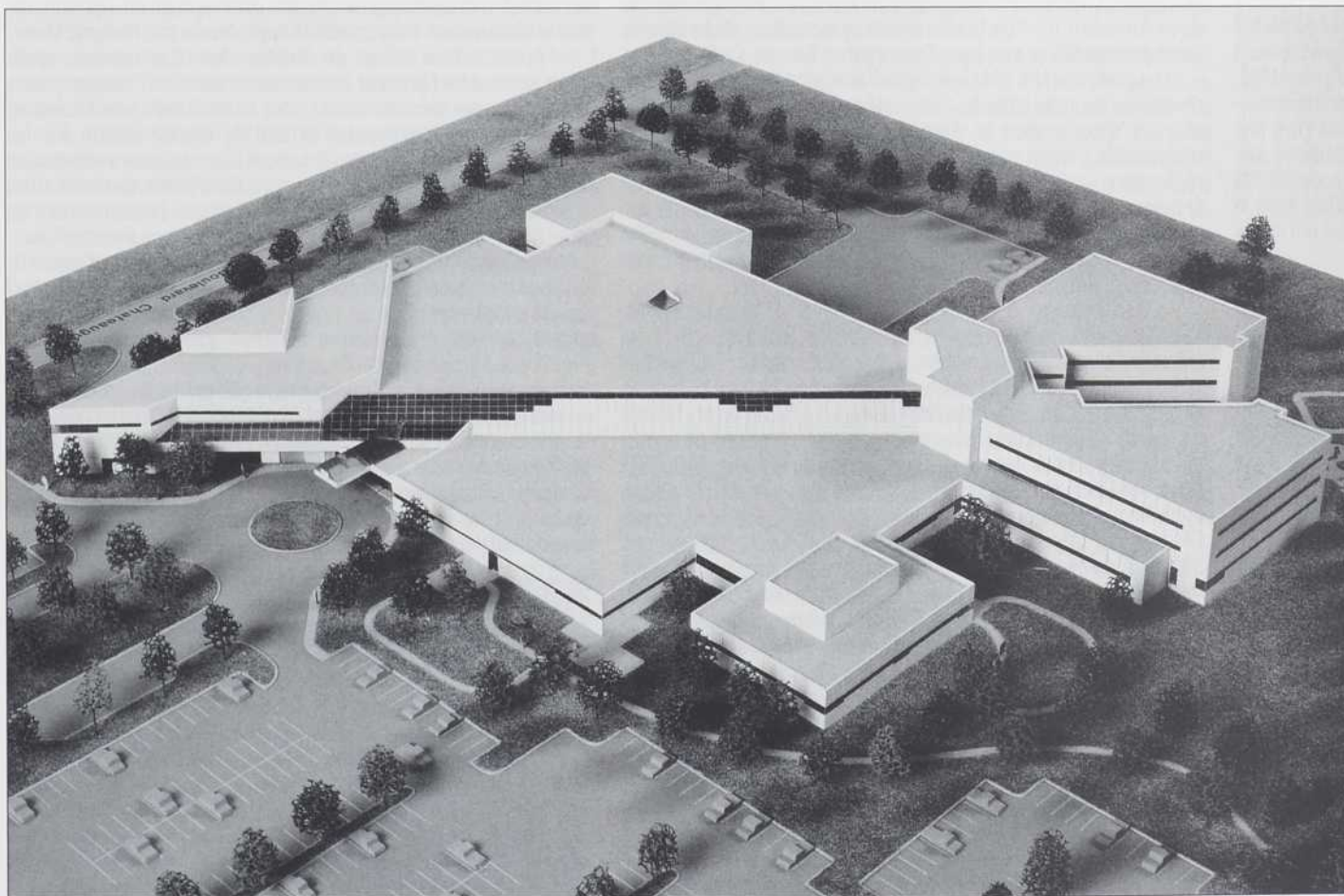
1. La place publique, la verrière, bâtiments A et B.
2. La verrière, détail.
3. Plan d'implantation.



1er PRIX EN ARCHITECTURE

CATÉGORIE
BÂTIMENT INSTITUTIONNEL
D'UN COÛT SUPÉRIEUR
À 1,5 MILLION \$

LE CENTRE HOSPITALIER ANNA-LABERGE, CHÂTEAUGUAY



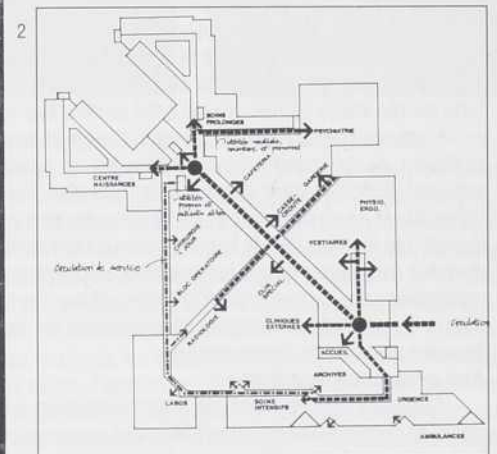
LE CONSORTIUM D'ARCHITECTES
TÉTREULT PARENT LANGUEDOC / JODOIN
LAMARRE PRATTE ET ASSOCIÉS

CHEF DE PROJET
PAUL-ANDRÉ TÉTREULT

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
CORPORATION D'HÉBERGEMENT DU QUÉBEC

PROGRAMME
UN HÔPITAL GÉNÉRAL DE 250 LITS
DESSERVANT DOUZE MUNICIPALITÉS EN
BANLIEUE DE MONTRÉAL (BUDGET: 45
MILLIONS \$)

ARCHITECTE PAYSAGISTE
CHRISTINE TARD



ÉNONCÉ DU PROJET

Dans un paysage semi-rural et relativement plat, le bâtiment de l'hôpital se développe à l'horizontale afin de minimiser son impact visuel sur l'environnement.

L'implantation générale de l'édifice tient compte de l'ensoleillement et de l'éloignement souhaité entre les unités de soins et l'artère principale, tout en offrant un accès facile au bâtiment, tant pour l'urgence que pour les patients, les visiteurs et le personnel.

La planification est structurée à partir des relations fonctionnelles pour engendrer un système de circulation efficace. Les diverses fonctions sont regroupées sur un même niveau en deux blocs distincts séparés par un mail éclairé zénithalement. Cet axe, véritable colonne vertébrale de l'hôpital, facilite une perception claire de la distribution des services et génère un esprit de communauté.

Le personnel et la matériel empruntent une circu-

lation indépendante située à la périphérie extérieure des départements. Les circulations sont développées horizontalement, ce qui permet l'agrandissement et la modification des services.

Ce double réseau de circulation aboutit à deux ailes de chambres construites sur trois niveaux à l'écart des zones de diagnostic et de traitement. Une attention toute particulière a été apportée, dans tout l'édifice, aux couleurs et à l'éclairage afin de réaliser un hôpital plus humain.

COMMENTAIRES DU JURY

Ce centre hospitalier se voit attribuer le prix dans cette catégorie pour l'ensemble de ses qualités tant architecturales, répondant aux besoins de la clientèle, que techniques, satisfaisant de façon harmonieuse et efficace aux exigences de la technologie de pointe dans

le domaine de la santé. On souligne l'attention portée au confort de la clientèle, visiteurs et patients, et le soin apporté pour faciliter leur orientation vers les différents services, sans négliger pour autant l'importance du contact avec l'extérieur.

1. Maquette.
2. Concept de circulation.
3. L'artère principale.



JE DONNE MES LANGUES AU CHAT

JEAN-LOUIS ROBILLARD, ARCHITECTE ET PROFESSEUR
AU DÉPARTEMENT DE DESIGN, UQAM

Décidément, pour la centième fois, sur le métier je remets mon ouvrage. Car ouvrage il y a. Voir, dire, apprécier la cuvée annuelle des prix d'excellence de l'O.A.Q. est une tâche qui devrait pouvoir s'appuyer sur un savoir oenologique et s'accompagner du plaisir du tastevin. Alors, même si je possède le savoir, malheureusement cette année, la dégustation demeure obligée plutôt qu'irrésistible.

L'ouvrage, dans le sens de devoir, consiste à prendre connaissance des projets primés et à comprendre pourquoi ils l'ont été. Cela ne peut se faire sans évaluer les nouvelles conditions que l'O.A.Q. a rassemblées pour permettre une plus grande accessibilité aux honneurs. Il s'agira aussi de situer cette production dans le contexte plus global des influences contemporaines qui ont cours au Québec.

D'abord, je pousse un premier cri d'étonnement devant le résultat statistique du concours 1990: UN prix d'excellence, choisi parmi CINQ premiers prix et SIX mentions! Pour la première fois depuis 12 ans, lorsque le concours du Prix d'excellence a été lancé (1978), nous avons DOUZE citations émérites. Ou bien j'ai perdu le fil, ou bien y a "quet'chose" qui n'entre pas dans ma p'tite tête! Ce n'est pas parce qu'il y a eu un nombre record de 69 soumissions au concours, que se justifie cette abondance de citations. On se "flatte la bedaine" ou quoi? Cela veut dire que 16% (1) des concurrents reçoivent cette année notre "région d'honneur"!

Est-ce notre nouvel accès au grand monde international en cette sacrée année centenaire qui a fait gonfler la grenouille? Veut-on se convaincre de notre assurance, savoir et brio à accéder au panthéon de la renommée mondiale en architecture? Minute, papillon! Il doit y avoir des graines dans l'engrenage! Ou bien l'objectif est de se faire valoir, de se décorer, de s'encenser, et on réussit très bien et vite à le faire; ou bien on essaie de susciter une véritable émulation parmi les architectes québécois envers une reconnaissance de leur travail (psycho-démarche), ou bien on a encore "fouéré" dans l'analyse du processus de mise en marché de notre pratique professionnelle.

J'en perds mon français!

Serait-ce un moment de notre évolution où la diffusion viendrait surpasser la création? Moment que je redoutais même si j'ai toujours prôné la diffusion de l'architecture... mais admettons que ces résultats pourraient avoir du sens... que douze oeuvres d'architecture puissent témoigner d'un certain degré d'excellence chez nous. Ne trouverait-on pas là un espoir de qualification de notre milieu physique? Ne trouverait-on pas là une force d'en-

traînement qui serait plus efficace que la multiplication des catégories?

C'est ici qu'il faut s'arrêter et comprendre que ce n'est plus le nombre qui compte, comptera, compterait... Je suis angoissé de voir le résultat de ce concours, cette année, et ce n'est pas parce que le travail primé est à ce point discutable, mais plutôt parce que le jugement porté vient compromettre toute la crédibilité acquise de ce concours: il est particulièrement conservateur et cherche les valeurs acceptables par tous. On concourt bien au Québec.

La catégorie N°4 "Résidentiel unifamilial" est particulièrement révélatrice de cette attitude. Cette catégorie, en fait, couvre un des champs d'exploration et d'innovation cher aux architectes: la maison. Elle permet aussi de nombreux jeunes de présenter des réalisations qui n'exigent pas des organisations "consortium" énormes et lourdes. Statistiquement c'est donc le thème qui inspire le plus de candidats. (La catégorie "Bâtiment industriel" a reçu une candidature de plus, i.e. douze, mais il faut comprendre ici qu'un architecte a soumis à lui seul huit projets.)

Dans la catégorie "Résidentiel unifamilial" donc, onze envois. Parmi ceux-là, la soumission de Jacques Rousseau pour sa "Maison Coloniale" qui, à ce jour, a été publiée dans *L'Architecture d'Aujourd'hui*, *Praxis*, *La Presse*, *ARQ*, *Canadian Architect*, *Chantier*, *Arca 2*, *The Gazette*, *Toronto Globe and Mail*, *MTL*, et le sera bientôt dans *Lotus*. Parmi ceux-là encore, quatre soumissions de jeunes qui ont été publiées dans le dernier numéro de la revue (*ARQ 57*), et qui sont l'oeuvre d'architectes de notre plus dynamique relève, dont Mark Poddubiuk (Peter Rose, Architect), Daniel S. Pearl, l'Atelier Big City, Louis-Paul Lemieux (KAOS). Imaginez donc qu'aucun de ces projets n'a été retenu pour un prix ni même une mention. A-t-on peur que la jeune architecture renverse les idoles, ou confonde les bonzes bien établis sur leur nuage de sagesse et de prétention, ou arrive même à désacraliser tous les tabous du corporatisme?

C'est à y perdre son latin!

Même le jury des médailles du Gouverneur s'est prononcé et reconnaît la Maison Coloniale comme un geste important pour l'architecture canadienne. Nous, on évite de cueillir le marron car il est trop chaud!

Le premier prix de cette catégorie résidentielle a été décerné à l'agence Werleman, Guy, McMahon, pour une résidence unifamiliale sur le sommet Westmount du parc du Mont-Royal. Bien implantée sur son terrain, elle propose deux corps de bâtiment qui distinguent les pratiques semi-publiques de réception des pratiques privées et familiales. Ces deux volumes sont séparés par un espace de circulation verticale totalement vitré. Les pièces sont généreuses, les points de vue sont multiples et conséquents. L'enveloppe extérieure s'impose par son appareillage de briques de deux tons et ses linteaux de béton, dont la réalisation est impeccable. L'intérieur cependant, n'est pas aussi rigoureux; la structure est tantôt cachée tantôt exprimée, les rencontres de certains volumes sont identifiées par des détails différents, ce qui résulte en un tout quelque fois lourd et irrémédiablement éclectique, mêlant les géométries orthogonales avec les obliques, les courbes et doubles courbes (piano à queue) avec les décrochés art-déco, par exemple. Cette résidence offre néanmoins un très bel éclairage naturel qui primait malgré le mauvais temps à l'heure de ma visite. De belles fenêtres orientées en coin, privilégiant une vue sur le jardin et la rue plutôt que sur le voisin arrière, ont malheureuse-

ment été cachées par une "décora-triste" acharnée à tout draper ce qui lui tombait sous la main. Il est bien évident que les moyens ne faisaient pas défaut pour la réalisation de ce projet. Il est aussi évident qu'une certaine sobriété et retenue dans la proposition architecturale répondent directement aux critères bourgeois de la commande. Mais on n'a pas ici réinventé la demeure, on a plutôt consolidé avec beaucoup de soin une syntaxe spatiale déjà explorée par le Mouvement moderniste et approfondie par Richard Meier.

Après m'être étonné du nombre des récompenses, après avoir sursauté en prenant connaissance des choix conservateurs du jury et après les avoir visités pour en reconnaître les faiblesses et les qualités, il m'apparaît crucial de revenir encore sur les conditions de participation. Je sais, je sais. Je vous entends dire qu'on aurait pu les commenter avant. Mais je me souviens aussi d'avoir déjà suggéré des procédures alors que j'étais membre du jury, et ces paroles sont restées lettres mortes ou incomprises.

Mais regardons le problème ensemble. Quel argument donne-t-on pour reconsidérer l'accessibilité à la reconnaissance des pairs? On dit simplement que les projets à budget modeste trouveront plus facilement grâce devant l'Éternel, s'ils ne sont pas dans l'ombre des gros budgets. On a donc catégorisé hiérarchiquement les bâtiments: les gros, les moyens, et les petits. D'une part, pour le commercial et l'institutionnel, le critère est la "dollarisation" de la commande. À la barre magique de 1,5 million \$, on saute olympiquement de catégorie. Pour l'industriel, on suppose que la catégorie n'a plus besoin d'être jugée à la même marque, parce qu'au-delà de la barre, c'est l'ingénieur, de toutes façons, qui assume la vraie tâche.



En ce qui concerne le "résidentiel", c'est en fait le nombre d'unités qui devient le critère. Trois unités ou moins, c'est de l'entreprise très privée, alors que les "ensembles" imposent des responsabilités financières qui appartiennent à l'entreprise privée ou, plus rarement, gouvernementale.

Il reste deux catégories assez bizarrement agglutinées aux premières. La catégorie 8, "Architecture d'intérieur", n'a pas trouvé un seul proposant pour la définir, même sommairement. Ne fait-on pas de l'architecture d'intérieur quand on touche, en fait, à des "espaces" intérieurs, sans avoir à vraiment concevoir l'enveloppe du bâtiment? Celle-ci est souvent déjà existante et quelques modifications n'en altèrent pas l'allure générale. Mais si un ou une architecte articule un bâtiment complet dont les formes, couleurs et textures dépendent d'un concept global, peut-on dire qu'il y a projet d'architecture et, en sus, projet d'architecture intérieure? Si oui, voilà pourquoi, monsieur, votre fille reste muette. Muette devant l'aberration de cet argument mais dont on vient de trouver, en 1990, l'exemple probant dans la décision du jury d'accorder le Prix d'excellence 1990 à un projet qui a été présenté dans la catégorie "Bâtiment institutionnel de plus de 1,5 million \$", et dans la catégorie "Architecture d'intérieur".

Avant d'examiner ce projet plus en détails, il faut tout de suite dire que l'ambiguïté se situe déjà dans la tête des architectes qui considèrent qu'ils avaient ajouté, à l'intérieur, quelque chose à leur contrat d'architecture, (il s'agirait ici de comprendre "construction"). Et cela s'appelle, dans le langage qu'on m'a tenu, l'ornement. Dans un passé pas aussi lointain, ce mot appartenait au vocabulaire même de l'architecte et en accusait le style -Adolf Loos en ferait une tête!- Dans le dossier en question, nous savons qu'à part quelques pièces de mobilier intégré, comme des bancs ou consoles, les architectes n'ont pu ni choisir ni placer le mobilier de l'ensemble du projet. On est loin des symbioses parfaites de Frank Lloyd Wright, où le mot architecture intérieure était, sinon la prémisses fondamentale de l'architecture, la genèse de l'oeuvre totale. Mais on est plus proche de l'excellence des architectes Rose et Lanken dans la création des intérieurs de la Maison Alcan. Mais eux n'ont jamais dissocié le derme et l'épiderme. Leur prix d'excellence primait un ensemble.

Il reste donc une catégorie pour toutes les autres oeuvres architecturales qui ne sont pas des bâtiments, i. e., qui représentent tous les autres champs en marge de la pratique traditionnelle. Je suis mal à l'aise avec sa définition. On nomme, à titre d'exemples, les écrivains, éditeurs et critiques d'architecture. Ces catégories sont déjà couvertes par les prix P. H. Lapointe en journalisme. Restent les enseignants, (oh! qu'il me serait tentant d'imaginer qu'enfin, il pourrait y avoir émulation dans ce domaine!) administrateurs, fonctionnaires, promoteurs, entrepreneurs, etc...

J'en perds mon suédois!

L'architecte administrateur n'a-t-il pas déjà souvent le "Fellowship" qui le récompense? L'architecte fonctionnaire n'obtient-il pas le poste de sous-ministre adjoint qu'il préférera à la mention d'excellence dans la catégorie 9? Et que comprend des mots "promoteur" et "entrepreneur"? N'identifient-ils pas les partenaires attirés des architectes? S'il faut entendre ici l'architecte-promoteur ou l'architecte-entrepreneur, veut-on décerner un prix à un architecte qui s'est plus aisément illustré dans ce qui ne constitue pas, et même pas du tout, l'essentiel de son métier? À moins alors, qu'il ne s'agisse de "promotion de l'architecture". Vous en connaissez

1. Jacques Rousseau, architecte, la Maison Coloniale, Montréal.
2. a Welerman Guy McMahon, architectes, résidence à Westmount, façade latérale.
2. b Vue intérieure.
3. a Gagnon, Guy, Letellier, Ross, architectes, Pavillon La Laurentienne, entrée principale.
3. b Pavillons De Sève et La Laurentienne, isométrie.
3. c La rue intérieure, espace de transition.
3. d Pavillon J.-A.-De Sève, l'atrium.

beaucoup de ceux-là? Pas moi. J'en retiens que la médaille du Mérite a été créée à juste titre pour reconnaître une telle participation exceptionnelle en architecture, quels qu'en soit l'orientation ou le médium disciplinaires.

On aurait pu en rester là, car l'attribution d'un prix annuel dans cette catégorie risque bien plus de dévaloriser la plus haute distinction de l'O.A.Q., que de récompenser tous les "étranges" qui auront enfin accès à un prix.

Voilà. Toutes ces catégories élargissent le podium des honorables, mais ne précisent aucunement la notion de qualité en architecture. Je me suis replongé dans quelques statistiques que j'ai compilées à compter de 1980, jusqu'à aujourd'hui. Elles reflètent très fidèlement la pratique architecturale québécoise: le concours du Prix d'excellence, en dix ans, a couronné 27 projets institutionnels, 16 projets commerciaux, 8 projets d'ensembles résidentiels, 5 projets résidentiels, 3 projets industriels et 3 projets d'architecture intérieure, en comptant celui de cette année. Sans catégories, les projets petits et moyens ont trouvé leur place dans le "décalogue".

Si la pratique des sélections passées avait réussi à maintenir un équilibre et avait fourni un reflet intéressant de la commande, elle n'a quand même jamais accordé le Prix d'excellence à un petit projet. Je ne crois pas que ce soit parce qu'il y avait des soumissions invincibles en compétition. Je pense plutôt qu'à l'avenir, ce sera la qualité du jury, et alors son attitude, qui lui permettra de poser le geste politique d'accorder le Prix d'excellence à une oeuvre modeste, mais significative pour l'architecture québécoise ou internationale.

Alors, une architecture d'excellence pourra s'imposer au-delà de toutes catégories, et si personne n'en convient, **j'en perdrai sûrement mon chinois!**

Vous souvenez-vous des premières découvertes que vous avez faites à l'école d'architecture? C'était peut-être Chartres ou Ronchamp, dans un livre. Mais ensuite, il y avait la découverte de les visiter et...enfin...de comprendre et d'apprécier.

Savez-vous que pour des raisons techniques, temporelles et financières, le jury du Prix d'excellence ne visite pas les projets primés, ni même celui qui se détache du lot et remporte la palme?

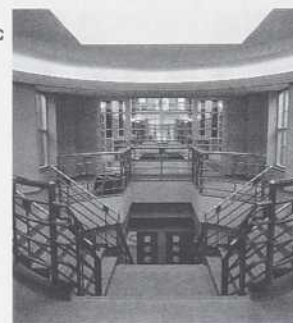
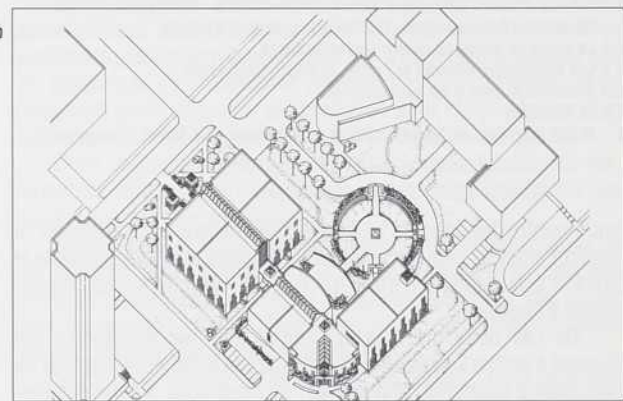
Croyez-vous que cette procédure soit la meilleure? Pensez-vous que seul un petit dossier de 8 1/2" x 11", avec ses photographies du dimanche, pourra assurer un jury qu'il est en pleine possession du sujet... ou de l'objet rare?

Même Sauvons Montréal exige de ses juges une visite de nombreux bâtiments. Vous me direz que décerner un prix "citron" exige un peu plus de prudence, mais nous savons aussi que c'est au moment de la visite que la teinte prend son sens, qu'elle s'agrumes correctement.

Alors, une visite des "architectures d'excellence" peut s'imposer au-delà de tous les obstacles, et si personne n'en convient, **j'en perdrai alors mon swahili!**

Le Prix d'excellence 1990: les pavillons des Sciences de l'Organisation de l'Université Laval: J.-A.-De Sève et La Laurentienne.

Cette réalisation fait partie d'un programme d'expansion et de construction du campus universitaire lavallois. Campus étalé dont les bâtiments sont reliés par un réseau piétonnier souterrain. Plusieurs exemples de beaux bâtiments marquent les époques de son développement. Nombre d'entre eux vieillissent très bien, tant sur le plan formel que constructif, affirmant ainsi une certaine



tradition de revêtements soignés et de bonne planification.

Ces qualités se retrouvent aussi dans les deux nouveaux pavillons qu'ont réalisés les architectes Gagnon, Guy, Letellier, Ross de Québec. Une très belle pierre grise de recouvrement s'allie subtilement à des panneaux d'aluminium anodisé naturel, selon un appareillage marqué par des jointures horizontales de 5 cm à tous les 50 cm, qui se retrouveront dans les espaces publics intérieurs. Le programme du Pavillon J.-A.-De Sève n'a pas facilité la tâche des architectes, puisque les vocations finales n'y ont été arrêtées qu'à la fin des plans d'exécution. Il faut comprendre ici que "les sciences de l'organisation" regroupent en fait plusieurs facultés, et qu'en réalité, il fallait fournir un certain nombre de nouvelles salles de cours et jusqu'à une centaine de bureaux de professeurs. La programmation a donc été prise en charge surtout par le vice-rectorat, ce qui a définitivement empêché une communication entretenue entre les concepteurs et les futurs usagers.

Le pavillon La Laurentienne a été commandé pour être un

1a



1b



1. a Tétrault Parent Languedoc/ Jodoin Lamarre Pratte, architectes, Centre hospitalier Anna-Laberge, Châteauguay, le hall d'entrée.

1. b Le poste de garde du centre des naissances.

2. a Les architectes Boutros et Pratte, le Cours Charlevoix.

2. b Bâtiment A, plan d'un appartement.

2. c La verrière.

3. Mario Pretrone, architecte, station de pompage, A.V.M.S.L., Longueuil.

"mini-centre des congrès". Les étudiants ne peuvent fréquenter ce pavillon, mais ils peuvent le traverser en sous-sol pour rejoindre le pavillon académique. L'infrastructure du campus souterrain demeure à l'honneur!

De ces deux blocs programmatiques, les architectes ont cherché à unifier l'ensemble par un concept architectural autour de circulations centrales, "lanternées" au maximum, à deux échelles différentes, mais dans le même axe et interceptées par un espace de transition qui sert de rotule aux accès de l'extérieur. De même facture extérieure, mais de volumétries contrastées, il est mal aisé de reconnaître les appartenances. Le pavillon J.-A.-De Séve est un parallélépipède rectangle unique, alors que La Laurentienne est un amalgame de trois masses dont le volume central, en forme de "quart de rond", alourdit la jonction des deux autres.

Les gabarits ont été étudiés contextuellement pour s'agencer avec les volumes modernistes du pavillon voisin des Sciences administratives. Mais le plan d'implantation qui ordonnance l'espace entre les deux, et qui contiendra une sculpture (1%) de Pierre Granche, n'a de cohésion que sa formalisation "centripète", circulaire ou spirale. L'espace extérieur de ce campus continue d'être l'enfant pauvre des aménagements.

Franchissons le seuil de ces bâtiments. Nous emprunterons l'entrée du pavillon La Laurentienne, dont la colonnade renflée en béton enserme un petit volume de verre pignonné, qui s'insère dans la géométrie triangulaire du lanterneau du hall. Ensuite, le changement d'axe nous fait découvrir la première "rue" intérieure qui propose des niveaux surélevés, en direction de l'autre pavillon, et marqués par des plâtres classiques un peu jaunâtres qui me faisaient regretter la maîtrise de la gare d'Orsay et de son volume intérieur. Cette comparaison hors d'échelle n'empêche pas une certaine chaleur dans ce couloir surchargé, mais bien éclairé.

À gauche, des salles de réunion adaptables, à droite, une salle à dîner sur jardin-terrasse où trône un bar passablement tarabiscoté, au goût du jour, massif. Un renflement de maçonnerie de verre, côté rue intérieure, laisse percevoir du mobilier qui n'appartient pas à la géométrie, les usagers s'installant peu à peu à l'encontre du plan. Ensuite, l'espace de transition entre les deux pavillons est occupé par un escalier à quatre branches inscrites dans une géométrie circulaire brisée (vous comprendrez ici que la difficulté de la description n'a d'égal que celle d'emprunter ledit escalier, qui accuse une raideur qui le rendra bien vite désuet).

Nous découvrons enfin le plus grand des volumes, celui de la rue intérieure du pavillon J.-A.-De Séve. Le niveau du rez-de-chaussée s'ouvre comme la mer Rouge pour laisser voir le plancher dallé du sous-sol et, en fait, prend la forme de deux coursives qui longent les plans verticaux des façades intérieures. Aucun accès ne permet d'enrichir ces coursives, et les condamne alors à servir de raccourci dans une circulation autrement organisée selon la géométrie périmétrique du bâtiment, et articulée verticalement à une extrémité de cet atrium.

L'intention des architectes était de privilégier la verticalité de l'espace, et ils l'ont fait en marquant la trame structurale des pignons latéraux avec des doubles colonnes, marbrées en trompe-l'oeil, supportant des chapiteaux évasés et grillagés à la romaine, au centre, et d'où se dégage, de façon ténue, la membrure de béton qui complètera la triangulation du lanterneau. Entre les chapiteaux, des néons insignifiants qui se perdent dans l'ensemble. Une membrure d'acier servant de treuil pour l'entretien, s'ajoute comme une corniche intérieure, et crée, par ses trop nombreuses attaches, un autre rythme.

Voilà. Il se dégage de l'ensemble de ce complexe une discontinuité marquée entre l'enveloppe extérieure à modénature simple et subtile dans les épaisseurs et la complète surcharge des matières et des détails intérieurs. Le calepinage horizontal et rectangulaire des revêtements qui dicte toutes les menuiseries du fenêtrage intérieur, s'oppose à toute la géométrie carrée délibérément tramée des fenêtres extérieures.

Les références historicistes confèrent aux intérieurs une apparence de carton-pâte qui dérange et qui témoigne d'un manque de rigueur. **J'y ai perdu mon arabe**, mais je l'ai presque retrouvé au cours de la longue discussion que nous avons eue avec une des chargées de projet, lors de notre visite.

J'ai peut-être un préjugé défavorable à la typologie "atrium" qui a pris naissance dans les grandioses espaces de la Galleria de Milan ou de ces surprenants passages parisiens ou bruxellois, mais dont le pâle reflet a inspiré les architectures de centres commerciaux, puis d'institutions et de sièges sociaux, s'étendant depuis peu, au centre hospitalier.

C'est au Centre Anna-Laberge de Châteauguay que l'on peut découvrir cette innovation dans le monde de la santé. Le consortium TPL/JPL, architectes en ont été les concepteurs et les exécutants.

Malgré la grisaille de cette semaine de visites, la verrière du Centre Anna-Laberge apporte lumière et direction. Sa géométrie d'ouverture propose une échancrure élégante. Mais alors, la planification au sol rigidifie tout cet espace, qui aurait pu et dû être beaucoup plus fluide. Il y a sûrement eu un pompier qui a dicté le normatif de cet élément principal du projet!

On pourrait y perdre son iroquois!

En effet, cette grande serre se divise en boulevard avec deux rues d'environ deux mètres et demi de large de chaque côté d'un "terre-plein" constitué, à l'entrée du kiosque d'information, de

petits systèmes d'exposition, de bacs à plantes en alternance avec des sièges rivés au sol, genre MacDo, qui créent des espaces d'attente, et plus loin, près des services de restauration, d'une longue rangée de tables fixes du même style. On pourrait ceinturer le tout avec un beau cordon, si on le voulait. Ça tue cet espace prometteur, mais pas plus que les couleurs débilantes des sols et des murs, qui ne rencontrent aucunement l'énoncé d'intention de la présentation des architectes. De plus, l'ensemble est alourdi par une immense tuyauterie de ventilation et un assez costaud système d'éclairage suspendu.

Ce qui m'a le plus intéressé de ce bâtiment est la planification repensée des groupements spécialisés. La clinique de chirurgie d'un jour, par exemple, où le plan triangulé offre une surveillance attentive et attentionnée aux patients en récupération. L'éclairage soigné, les surfaces de travail du poste de garde. Le plan et l'ambiance se fondent pour apporter une réelle qualité de performance spatiale. Que ce soit aux soins hospitaliers, au département de maternité ou même dans les laboratoires spécialisés, les unités sont compactes et tournées sur elles-mêmes. Des petits coeurs qui battent à l'intérieur du grand monstre.

D'une certaine façon, ce projet envisage l'amélioration de l'essentiel. Il repense le tout-cuit et le normal. En ce sens, il vise l'excellence. C'est ce qu'on peut reconnaître comme un dépassement dans un milieu qui l'admet rarement. Ce n'est plus à moi de décerner la récompense espérée.

Le soin apporté au fenêtrage convainc des intentions "humanitaires" des architectes. Le revêtement est sobre, précis et bien calepiné. Il est plus efficace du côté des résidents de l'hôpital où la volumétrie est plus élevée et enserme bien un patio central. De ce côté, les arêtes des volumes sont colorées en vert assez foncé, alors que dans les services externes, les verts alternent.

J'ai donné ma langue au chat pour une explication logique!

Mais là, tenez-vous bien, on sombre au chapitre de l'intégration des arts à l'architecture. Je n'ai même pas réussi à me faire nommer un seul des artistes responsables des cinq interventions, toutes plus immondes les unes que les autres. Celle, en particulier, d'un sculpteur "sur métal", qui a créé un mini-pavillon en tubulures blanches, reflétée en partie par un miroir vertical fini "gothique stylisé", le tout dans un jardinet tuilé où une future fontaine viendra parfaire cette installation "québécoise". Le tout à 45° de l'axe central de la rue principale.

Là, j'ai même offert gratuitement mon anglais!

Un autre prix a été décerné au "Cours Charlevoix", un ensemble d'habitations financées par des promoteurs privés sur concours restreint organisé par la Ville de Montréal. Un bâtiment de brique, à l'allure rythmée a été construit pour isoler une place intérieure desservant l'ensemble. Donc, en grande partie, il s'est agi d'un recyclage de bâtiments industriels en condominiums. Les architectes Boutros et Pratte s'étaient fait la main sur ce type d'intervention, sur la rive sud du canal Lachine, juste en face.

J'ai visité deux appartements. Les plans étaient clairs et trouvaient place à l'aise dans les volumes originaux. Les très belles structures de ces bâtiments rassurent sur leur pérennité. Pas facile, mais bien servi par la qualité du patrimoine.

C'est ici une occasion de parler de la commande. Le projet aurait bien pu ne jamais voir le jour, dès lors qu'une lourde facture s'est ajoutée au budget pour la dépollution des sols. La pression sur les architectes s'est sûrement fait sentir pour que certains détails soient omis ou solutionnés de façon plutôt superficielle quoiqu'astucieuse. Je crois que c'est ici le plus difficile à départager. Quand il s'agit de revaloriser un élément de notre patrimoine architectural, on devrait tous comprendre qu'on ne peut le faire à moitié, ni même à 80%, car l'économie réalisée par les promoteurs n'en est pas vraiment une pour la communauté. Patrimoine architectural ne signifie-t-il pas "bien culturel collectif"? Alors ici, on a dû économiser, juste assez pour qu'on le regrettât un peu.

Faut-il croire que la volonté politique qui sous-tend la revitalisation de ces quartiers devrait s'accompagner d'une aide financière à la résolution de ces impératifs environnementaux connus de la dépollution?

Avant d'en perdre mon espagnol, il me faudrait en exhorter nos gouvernements municipaux.

Enfin, le Cours Charlevoix n'a pas fait exception à la règle en ce qui concerne la verrière. Pourtant, celle-ci couvre un espace public extérieur et articule bien l'accès à la cour. Elle est née de l'intention de maintenir à sa place historique la verrière industrielle qui apportait lumière et espoir aux ouvriers postés dans cette partie de l'usine disparue. Cet élément se devait d'être intégré à l'ensemble.

Quittons toutes ces verrières. Nous arrivons à ciel ouvert sur l'emplacement de la station de pompage A.V.M.S.L. de Longueuil, au pied du pont Jacques-Cartier, faisant partie du réseau de stations sur la Rive-Sud du Saint-Laurent, et dont l'architecte Mario Petrone a construit huit modèles différents. Au risque d'y perdre son italien!

Ma visite fut fort instructive, puisqu'elle m'a permis de descendre sous terre dans ce qui constitue environ les cinq sixièmes du véritable bâtiment. Un véritable iceberg.

Et c'est là que j'ai perdu mon inuit!

C'est un non-bâtiment. Des espaces et une mécanique réglés par les ingénieurs et où l'architecte n'a pas vraiment eu de contrôle. En fait, on lui demandait de mettre le "crémage" sur le gâteau. Dans ce cas-ci, sa première station de pompage, il existait déjà des fondations. Il fallait en tirer parti. Mais on est en droit d'attendre que ce bâtiment industriel, même caché dans le ventre de la terre, ait une cohérence, et renseigne sur sa fonction. Mais non, le programme n'est pas rentable politiquement. On se rabat sur l'idée d'un parc urbain dans un îlot quasi inaccessible, en bordure du fleuve, en bordure du pont, en bordure de la ville et en bordure du grand stationnement du métro. En effet, au cœur de rien. L'architecte peut alors s'amuser, sculpter, créer des formes qui seront en bout de piste des cheminées élégantes qui auraient aussi pu être gratuites et faire partie d'un programme d'art public. Mais n'oublions pas que ce bâtiment gagne ses épauettes dans la catégorie "Bâtiment industriel".

Je crois savoir que l'IRAC aurait décerné un prix à l'architecte Mario Petrone au concours des Médailles du Gouverneur Général du Canada. Mais à une autre des stations de pompage présentées, et celle-ci ayant fait partie d'une intervention plus sérieuse de la part de l'architecte. J'imagine que tous les jugements ne sont pas faits pour coïncider.

De toutes façons, il faut mentionner que cette station-ci ne fonctionne, en ce moment, que pour rejeter les eaux usées dans le fleuve, comme toutes les autres d'ailleurs, et cela, tant que ne sera pas terminée la grande station d'épuration sur l'île Charron.

C'est à y perdre son vert patois!

Je demeure convaincu que l'architecte, maintenant spécialisé en ce domaine, aurait dû tout de même s'interroger sur le concept fondamental du "parc urbain", car l'exemple de son autre station de pompage en bordure de l'autoroute 20 à Boucherville, comme celle-ci, démontre qu'aucune importance n'est accordée au choix du terrain en rapport avec l'environnement urbain des municipalités. Ou bien il participe au choix de l'emplacement en fonction de son concept de parc, ou bien il doit le traiter autrement qu'une infime pinède. Cela restera à faire, au moment où malheureusement toutes les stations de pompage auront été construites.

Si on veut conclure sérieusement, on se doit d'énoncer quelques propositions qui susciteront une réflexion de la part des architectes, non seulement sur l'aspect des conditions de participation, mais surtout sur les objectifs de qualité que nous devons poursuivre.

La révision des procédures de participation a été amorcée il y a quelques années, mais à chaque fois, d'autres sujets plus

importants ou urgents ont exigé une plus grande attention, et à chaque année, le concours et son jury s'appuyaient sur la tradition pour avoir lieu.

L'O.A.Q. a dû confier au Comité des communications la plus récente rédaction des nouvelles procédures et conditions. Le Comité administratif a composé le jury en s'assurant que l'architecte étranger serait déjà à Montréal à la bonne époque. Budget oblige! On ne peut douter de toutes ces bonnes intentions.

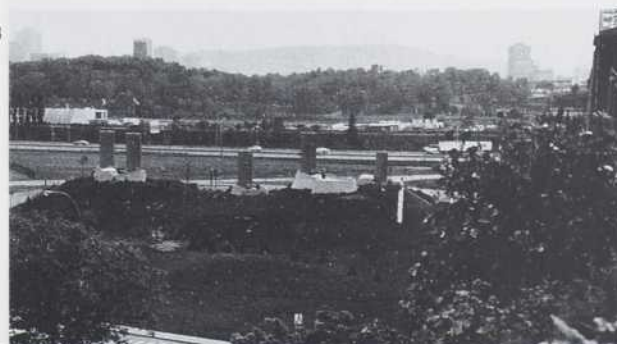
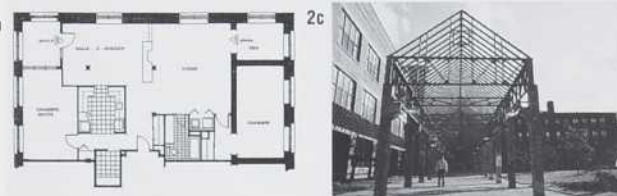
Mais aujourd'hui, il est grand temps de se pencher à nouveau sur ce concours qui demeure de toute première importance pour l'architecture au Québec.

Nos tâtonnements dans ce dossier se distinguent par leur amateurisme, et c'est la crédibilité du concours qui est atteinte.

Premièrement, l'anonymat a disparu comme condition de participation. Voilà qui est bien, car de toutes façons, les architectes locaux bien informés de la production courante pouvaient connaître les projets et leurs auteurs.

Deuxièmement, le format de présentation, le 8 1/2" x 11" traditionnel et rangeable, ne permet pas des présentations aussi "travaillées" où l'approche au projet peut se révéler. C'est aussi une recommandation du jury 1990. J'ai participé au concours des Médailles du Gouverneur général cette année. Certes, il m'en a coûté 75\$ pour m'y inscrire, mais on m'a fait parvenir un assez grand cartable (11" x 17" horizontal) qui contenait déjà 5 cartons blancs sur lesquels je devais faire ma présentation. Il faut comprendre que je pouvais donc compter sur des surfaces de 11" x 34" pour présenter. Aussi, les dossiers gagnants qui seront publiés et exposés à la grandeur du pays demeureront en archives à l'IRAC. Nous pourrions nous inspirer de ce modèle.

Troisièmement, la visite des bâtiments. Nous ne pouvons comprendre qu'un concours de ce type n'ait pas une enveloppe budgétaire pour permettre au jury de visiter au moins les trois ou quatre bâtiments qui ressortent du lot, et entre lesquels on doit fixer un choix de "Prix d'excellence". Si on n'en trouve pas les moyens, on ne mérite pas de tenir de concours. La disponibilité du jury pour ce faire, ajoutera du temps au débat d'architecture qu'il doit tenir, et la reconsidération d'un projet (comme la nuit) porte conseil.



Quatrièmement, et c'est le point le plus important, le choix du jury. Il est certain qu'il est plus facile pour les administrateurs en place de mener l'organisation du concours à bon terme en suggérant des noms, en vérifiant leur disponibilité et en évitant de réunir un autre comité pour ce faire. Mais il n'est pas évident qu'en le faisant, ils discutent des courants d'architecture actuels, de l'importance de l'innovation à promouvoir, de la pertinence des "vedettes" étrangères, des compétences des architectes locaux, de la nécessité d'inviter une vedette locale et un "membre" du public dont les connaissances architecturales sont souvent inexistantes. Mon expérience passée de membre du jury m'a permis de constater que ces personnes s'en remettent au jugement des "experts". Il ne s'agit plus ici de consulter la population pour l'implantation d'un projet. Le bâtiment existe déjà et, si mal il y a, le mal est fait.

C'est un jugement de pairs. Qu'ils en soient totalement responsables. Alors, le Prix d'excellence sera la reconnaissance d'une architecture par des architectes.

Pour satisfaire aussi aux conditions budgétaires limitées, le jury pourrait n'être constitué que de trois architectes dont une éminente personnalité étrangère, reconnue non pour son poste, mais son oeuvre bâtie ou critique. Une personne qui peut vraiment "diriger" un jury plutôt que le "présider".

Si j'ai trouvé le jury 1990 "ringard" et "BCBG", c'est peut-être parce qu'il a "marché" au jeu de donner des prix et mentions (et même s'il a résisté à deux reprises à le faire dans certaines catégories). C'est peut-être aussi parce que les catégories imposées n'avaient pas à être remises en question sous peine d'annuler le concours. Mais, il n'a sûrement pas fait place à l'innovation. Au Québec, par les temps qui courent, la qualité réside dans l'ordre apparent plutôt que dans la réflexion cachée.

Malgré ses efforts précédents pour régler ce dossier, l'O.A.Q. devrait encore se pencher sérieusement sur l'impact des résultats de cette année, même s'il ne retient pas mon évaluation comme pertinente. Il pourrait former un nouveau comité (un autre!), qui réunirait certains de nos plus réputés bâtisseurs et plusieurs autres "architectes à tous vents" (catégorie 9!), qui tenterait pour une dernière fois, nous l'espérons, de formuler les règles et les objectifs du plus influent moyen de promotion de l'architecture que nous possédons.

Si j'avais été vraiment polyglotte, il m'aurait été difficile de perdre tous ces idiomes. Mais c'est parce que je crois à la cause, qu'il était plus facile de donner toutes ces langues... au chat.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Jean-Louis Robillard, architecte, est praticien et enseignant. Professeur au Département de design de l'Université du Québec à Montréal, il a mis en oeuvre dans cette institution le programme en Design de l'environnement. Intéressé par la diffusion de l'architecture, il est un des rédacteurs fondateurs de la revue Architecture Québec; il a aussi organisé au Québec plusieurs événements de portée culturelle, dont les Archifêtes. Depuis 1984, il est membre du Collège des Fellows de l'Institut Royal d'Architecture du Canada et, à l'occasion du XVII^e congrès de l'UIA, il fut invité à prononcer la conférence inaugurale.

NOTE

1. Onze (11) firmes gagnantes sur douze (12) citations, puisque le Prix d'excellence est choisi parmi les premiers prix, se classent d'entre les 69 soumissions, d'où 16% des concurrents.

COMPLEXE SCIENTIFIQUE ET MULTIFONCTIONNEL DE L'UQAM

ARCHITECTS/URBAN DESIGNERS:
SAIA ET BARBARESE, ARCHITECTES/ PLURAM

ARCHITECTS FOR THE CHEMISTRY DEPARTMENT:
BIRTZ & BASTIEN, ARCHITECTES

ARCHITECTS FOR THE THEATRE:
BLOUIN ET ASSOCIÉS

This university-sponsored proposal for a 116,300m² mixed-use project represents a welcome turning point in the recent history of Montréal's physical development. With a combination of boldness and sensitivity, it used the vehicle of the *plan d'ensemble* to tie together the disparate architectural elements and urban intentions that surround it and reintegrate the site into the city fabric. Juggling a large and complex program which combines academic, commercial, cultural, and residential uses within a site which includes two notable existing buildings, the project establishes a sense of place and a remarkable presence, while addressing a multiplicity of constraints and seemingly conflicting influences. It is important to note that this is not an issue of in-fill, but rather of re-structuration, where the historic or venerated object finds its place in a new order, and is neither pandered to nor overwhelmed.

The site, bound by rue Sherbrooke to the north, and avenue Président-Kennedy to the south, culminates a series of mega-blocks delineated by the 1967 La Haye Plan and comprising Place des Arts, Complexe Desjardins, and Place Guy-Favreau. Against this monumental massing, with its "invisible" axis of underground pedestrian links and metro connections, runs the finer grain of the traditional city grid: rue Jeanne Mance on the site's west flank, and rue Saint-Urbain on the east, impose with delicate scale and elegance the vestiges of a 19th century residential neighbourhood.

With the re-creation of rue Kimberly down the approximate center of the site, and the rectilinear arrangement of horizontally massed buildings around two courtyards, the project reinforces this traditional grid while at the same time creating two focal points for university life and allowing a clear division of the strictly academic function -Le Complexe Scientifique- from the multi-functional. At the same time, an eccentric tower element on the south pavilion acknowledges the axis of the mega-projects, and specifically Place des Arts' Salle Wilfrid-Pelletier. While the zoning of avenue Président-Kennedy would have permitted 12 stories along the whole south face, this asymmetrical placement of a perfect cube is a sensitive contextual manoeuvre designed to address a monumental scale while at the same time easing the transition from the lower buildings on Jeanne-Mance.

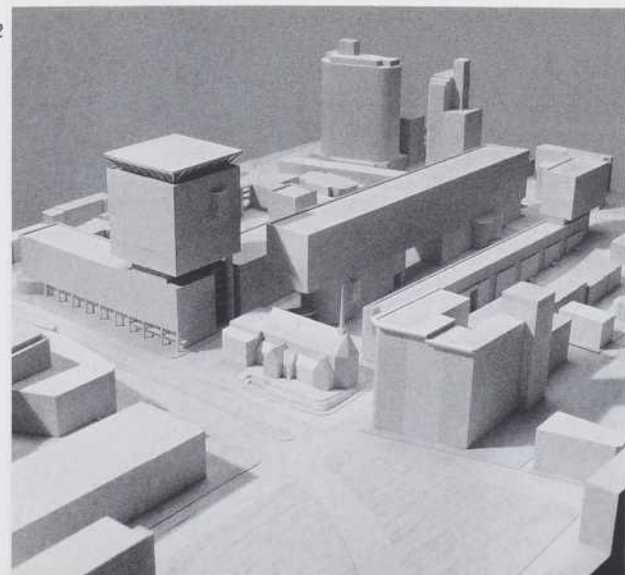
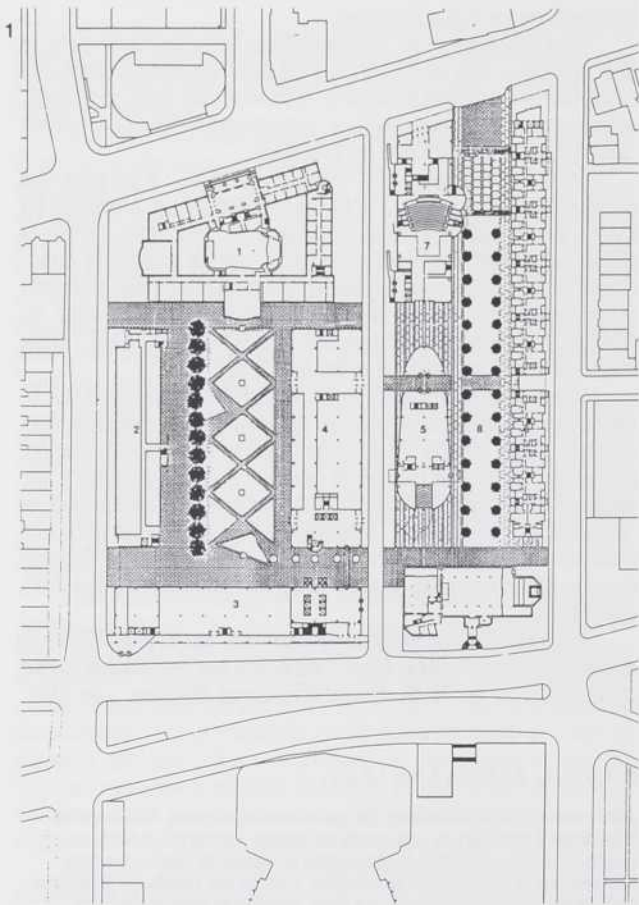
The architects have consistently resorted to a juxtaposition and layering of two distinct and equal scales, downplaying verticality in favour of a more "public" horizontal emphasis and a clearer reading of the difference between street or courtyard edge and tower. This juggling of scales through superposition may be seen

again at the Sherbrooke end of the multi-functional complex, where a higher volume containing faculty and foreign student residences perches above the smaller scale of the more generic side-street housing. This tower element creates a gateway with the office block, whose own apparent height is greatly reduced by eroding its base and literally floating its mass above the datum line of the housing. In the case of the office block, this formalist device may also be seen to heighten our understanding of the building's place in the complex. As the most public of functions, it is also the most transparent: its erosion suggests passage-through, while the applied masses along the residential Saint-Urbain façade inversely signify entry.

The creation of two distinct complexes also permits an architectural response specific to the historic building each contains. The formality of the 1917 Beaux-Arts style institutional building by Saxe, Archibald and Alphonse Venne, is extended with an enclosed quadrangle, while in the multi-functional complex, the programmatically unrelated Anglican Church of St. John the Evangelist is handled more casually, with a promenade terminating against its side face. Framed by the low residential wing on one side, and the doubly high office block on the other, the church is not a static reference point, but rather one piece of a dynamic tri-partite composition whose open-endedness on Sherbrooke permits a view of another Beaux-Arts style building across the street.

The coherence of the scheme may be seen to rely on its disciplined geometries and rigorous adherence to a limited number of formalist devices, as well as to a strict acceptance of the traditional city grid and conventional courtyard scheme as ordering principles. Within this framework, the juxtaposition and layering of abstracted building elements playfully absorbs the radical changes of scale, character, and use which define the neighbouring blocks. Relying on abstract compositional techniques, this form of contextual modernism permits the acceptance of difference with a balanced asymmetry and seems particularly appropriate to the function it serves-namely a university science complex integrated with community and corporate activities. The principles embodied in this successful solution to the problem of the city's re-structuration defy formulation, and perhaps suggest the level of sophistication and flexibility required in regulating the patterns of contemporary urban form.

JULIA BOURKE, ARCHITECT



1. Ground Floor Plan
2. North/South axis from avenue du Président-Kennedy
3. Figure /Ground

LE CONCOURS HOUSING ON TORONTO'S MAIN STREETS

"LEARNING FROM TORONTO"

Lancé au mois de novembre 1989, le concours international de design *Housing on Toronto's Main Streets* est une initiative conjointe de la ville de Toronto, de la province de l'Ontario et du conseil métropolitain de Toronto. Ce concours s'insère dans un processus mis en oeuvre par les autorités de la ville dès le milieu des années quatre-vingts. Constatant la **prédominance de la rue commerciale** comme espace public, comme visage urbain et aussi comme repère historique, on entreprit alors d'en faire l'objet d'une série d'études en vue d'encadrer l'action des divers intervenants. Un premier document qui constituera en fait l'unique référence dans le concours révèle bien les objectifs recherchés. Intitulé "Window on Toronto"(1), le texte accompagné de photographies d'époque insiste sur la vitrine, le magasin et la rue comme éléments d'un dispositif de sociabilité caractérisant la culture urbaine torontoise. On mentionne également que de nombreuses rues commerciales peuvent être propices à la **création d'habitations modestes**.

Ayant ainsi identifié un potentiel de 80 000 logements, si l'on pouvait parvenir à changer les règles du jeu qui maintiennent les rues commerciales à un ou deux étages, de manière à atteindre plutôt quatre ou cinq niveaux, la ville de Toronto s'est dotée d'outils stratégiques dont le concours n'est qu'un des éléments. En fait on souhaite que ce concours incitera les architectes à s'engager plus fermement à reconnaître la forme urbaine de la ville et les modifications nécessaires qu'elle appelle tout en préservant et en améliorant les qualités civiques qu'elle a héritées de la tradition. De plus, les résultats de ce concours serviront aussi de point de départ à **trois initiatives spécifiques**: modifier le règlement de zonage et les guides de construction selon les besoins, tenir des ateliers avec les propriétaires et les promoteurs privés ou publics, faire participer les groupes communautaires des quartiers.

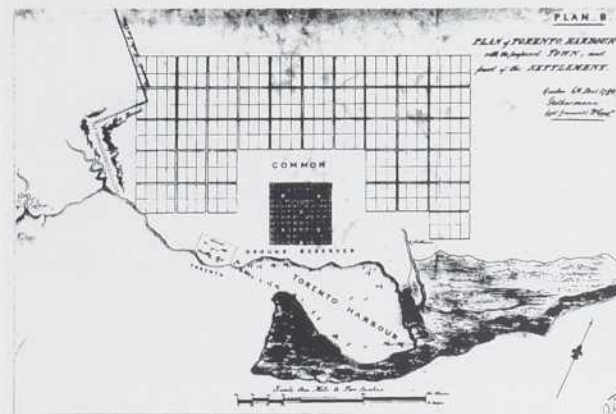
Pour atteindre ces objectifs, les intentions du concours consistent prioritairement à développer des **typologies** de bâtiments qui soient appropriées à la rue commerciale tout en tenant compte de l'impact physique et spatial causé par une plus forte densité construite à la limite des quartiers composés la plupart du temps par des unités unifamiliales.(2)

Sous la direction éclairée et efficace de l'architecte Donald Schmidt, conseiller professionnel retenu par les organisateurs, la documentation de même que l'ensemble du processus jusqu'aux résultats doivent être considérés comme exemplaires dans une période où la mise sur pied de concours est délicate et appelle tantôt des encouragements béats, tantôt des commentaires souvent négatifs. Les ambiguïtés qui peuvent avoir subsisté vis-à-vis ce concours d'idées tiennent plus à l'habitus professionnel des architectes qu'à quelque défaut dans le déroulement du concours. Le moins qu'on puisse en dire est qu'en sollicitant des idées soutenues par le métier des architectes, il provoquait en quelque sorte chez ceux-ci la nécessité d'un rapport critique aux conditions normatives dominantes et la possibilité d'une expression renouvelée de l'activité projectuelle en contexte urbain. Certains concurrents ont choisi de s'en tenir à l'autorité de leur démarche et de leur savoir-faire, refusant par le fait même les risques de l'incertitude. Ainsi d'excellents projets n'ont pu dégager de leurs caractéristiques opératoires des idées urbaines qui pourraient dépasser les circonstances particulières de ces projets.

Le concours offrait comme terrains d'expérimentation et comme pré-textes, trois catégories d'emplacements (parcelle vacante entre deux murs mitoyens, parcelle de coin et grand emplacement - lot non divisé, tête d'îlot, etc) et pour chacune d'elles, un

choix de trois lieux sélectionnés sur diverses rues commerciales de Toronto. Chaque participant pouvait répondre par trois propositions correspondant à chacune des catégories ou s'en tenir à une ou deux seulement. La majorité des 335 projets soumis se limitait à une seule proposition.

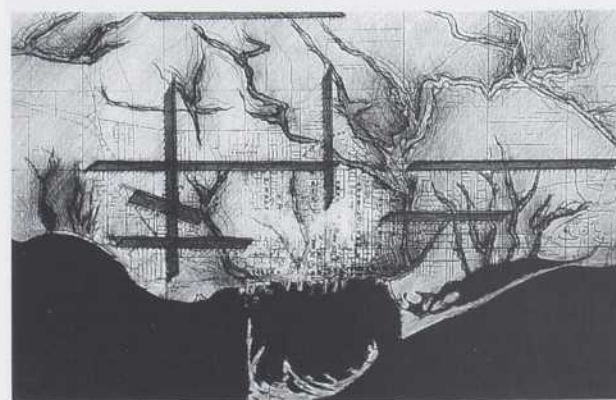
Le jury de ce concours international était composé des personnes suivantes: l'architecte Melvin Charney de Montréal, l'architecte Daniel Solomon de San Francisco, l'urbaniste Anne Vernez Moudon de Seattle, l'architecte et urbaniste Ken Greenberg



Capitaine G. Mann, plan de Toronto-1788.

de Toronto, l'auteure Janes Jacobs de Toronto, le conseiller du Toronto Métropolitain, Richard Gilbert et remplaçant à la dernière minute l'architecte Oriol Bohigas de Barcelone, l'architecte hollandais Keese Christianne. Ainsi que le rapporte Adèle Freedman, il s'agissait selon Solomon d'un jury à la fois très articulé et très agressif.(3) Mais il importe de noter la qualité des personnes invitées à faire le choix des meilleures propositions. Tous sont intellectuellement et professionnellement attentifs aux problèmes soumis dans le concours.

Dès l'annonce des choix du jury, le 27 juin dernier au Harbourfront de Toronto, le public était nombreux à écouter les arguments de chacun des membres présents en compagnie des personnalités des trois niveaux politiques intéressés. Ce **Forum**, qui sera suivi par d'autres cet automne au moment de l'exposition des projets, instaure clairement le sens voulu par les organisateurs: mettre à contribution le milieu tout entier pour réaliser



Le projet lauréat: l'idée de la ville, Toronto: une géographie mythique, le lac, les ravins et les rues principales.

l'objectif de densification des rues commerciales par le **jeu du consensus** plutôt que par la réglementation pure et simple.

Comme il fallait sans doute s'y attendre, le jury s'est révélé très **pluraliste** dans ses choix (4) en retenant pour chaque catégorie d'emplacements trois ou quatre gagnants et quelques mentions, démontrant ainsi la diversité conceptuelle qu'il y a lieu de mettre en oeuvre au-delà des divergences stylistiques superficielles. **Les bâtiments sur cour** dominaient toutefois la sélection et on sentait curieusement un vent de modernité torontoise souffler, et cela même si le jury ne lui a accordé qu'une place modeste face aux attitudes historicistes ou contextualistes comme le note encore Adèle Freedman. La majorité canadienne des projets primés cohabitait avantageusement avec ceux qui provenaient des États-Unis. La dimension internationale du concours s'avérait en fait restreinte au continent nord-américain, ce qui, d'une certaine façon, confirme la portée culturelle des problèmes urbains posés.

Le projet gagnant le grand prix a surpris tout le monde. Soumis par Denyse Gauthier, Alain Carle et Nicolas Roquet, trois étudiants de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, son "réalisme critique"(5) emportait l'unanimité du jury. Il ne m'appartient pas de commenter outre mesure ce projet étant donné mon rôle de complice dans la démarche des trois auteurs qui furent encadrés par Irena Latek, laquelle présente ce travail dans les pages suivantes. Toutefois il importe de signaler qu'il s'agit d'une des rares propositions qui se soit attaquée à la question de l'**idée**. Déplaçant la rationalité du cadre opératoire de l'urbanisme vers celle de la réalité construite de la ville, ils ont su développer un ensemble de représentations architecturales qui, par des procédés analogiques et poétiques, ouvrent une perspective interprétative stimulante. En s'adressant à la ville toute entière et en faisant la démonstration particulière de leur approche pour les trois catégories d'emplacements, ils ont touché directement les thèmes proposés dans le concours. Proposant une **modernité de transition** plutôt que de rupture, ces trois jeunes créateurs, qui se sont déjà signalés en d'autres occasions, confirment ici qu'ils font aussi de l'**art de la distanciation** leur arme de combat au sein de la relève architecturale montréalaise.

Aux dernières nouvelles, la ville de Toronto s'affaire à préparer une ou deux opérations concrètes pour lesquelles les architectes seront sélectionnés parmi les lauréats du concours. On ne peut qu'espérer que cette prochaine étape puisse confirmer la qualité de la démarche entreprise. Il y a sans aucun doute quelque leçon à retirer de cette expérience pour l'avenir de Montréal.

GEORGES ADAMCZYK, PROFESSEUR AU
DÉPARTEMENT DE DESIGN, UQAM

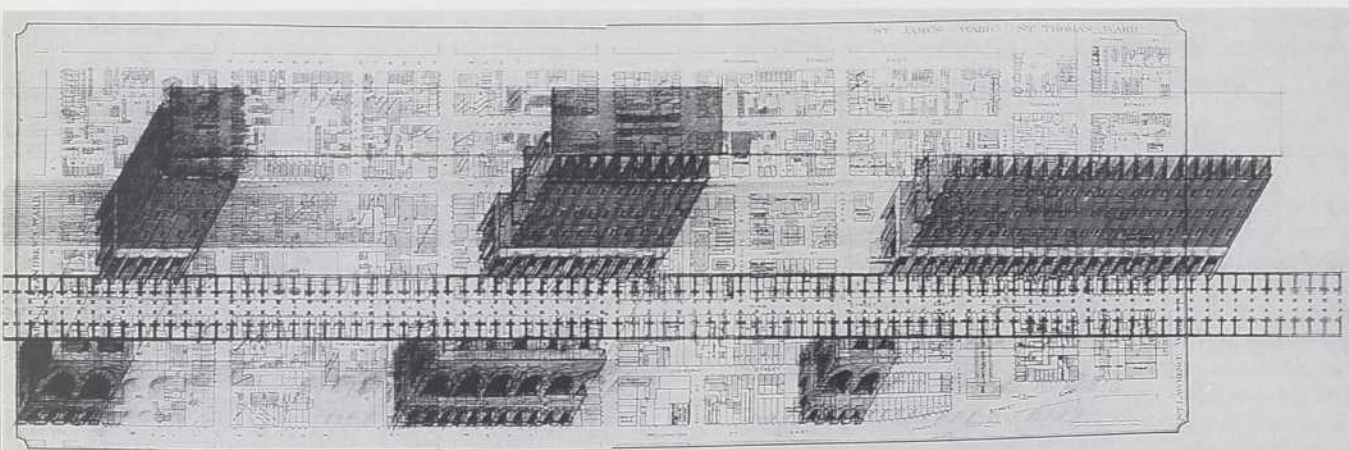
NOTES ET RÉFÉRENCES

1. *Window on Toronto*, City of Toronto Planning and Development Department, Robert E. Millward Commissioner, revised edition, January 1990.
2. *Housing On Toronto's Main Streets, a Design Competition. Conditions and Programme*, City of Toronto, January 1990.
3. Adèle Freedman, "A Welcome Blueprint For a New Toronto", *The Globe and Mail*, Saturday, June 30th 1990.
4. Des prix pour un montant global de 50 000\$ ont été répartis ainsi: 10 000\$ au grand prix, 4 000\$ aux gagnants dans chacune des catégories et 200\$ pour les projets récipiendaires d'une mention.
5. Selon les termes de Denis Bilodeau, à l'occasion d'une revue critique à l'École d'architecture de l'Université de Montréal.

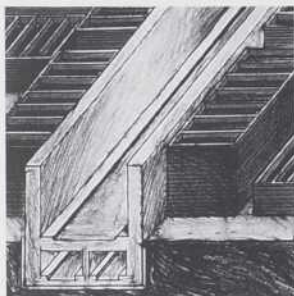
LE CONCOURS HOUSING ON TORONTO'S MAIN STREETS

LE GRAND PRIX

1



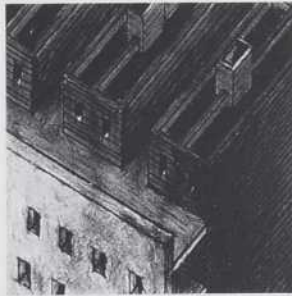
2



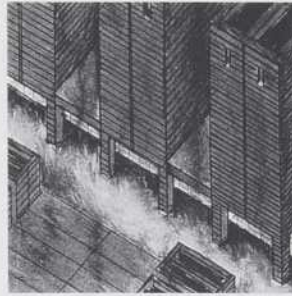
3



4



5



LA VILLE COMME RÉCIT SANS FIN

Le travail pour le concours de Toronto fut d'abord l'occasion de réfléchir sur le projet urbain, à partir d'un choix architectural précis, fondé sur les références que la ville fournit elle-même. Il a permis de tester dans le contexte d'une autre ville des idées longuement travaillées à Montréal à partir de sa spécificité culturelle.

Le cadre conceptuel du projet est celui de l'Atelier d'architecture urbaine de l'École d'architecture de l'Université de Montréal: un lieu pédagogique, mais aussi un lieu de création artistique dont l'approche conceptuelle est inscrite depuis bientôt dix ans dans le cursus de l'école. De toutes les idées génératrices, la plus essentielle est celle qui s'appuie sur la condition contemporaine de l'acte architectural, un travail dans un milieu construit, autant sur les plan physique que conceptuel. La création est donc fondée sur la lecture et l'interprétation. Cela dit, la ville est aussi bien à construire qu'à reconstruire.

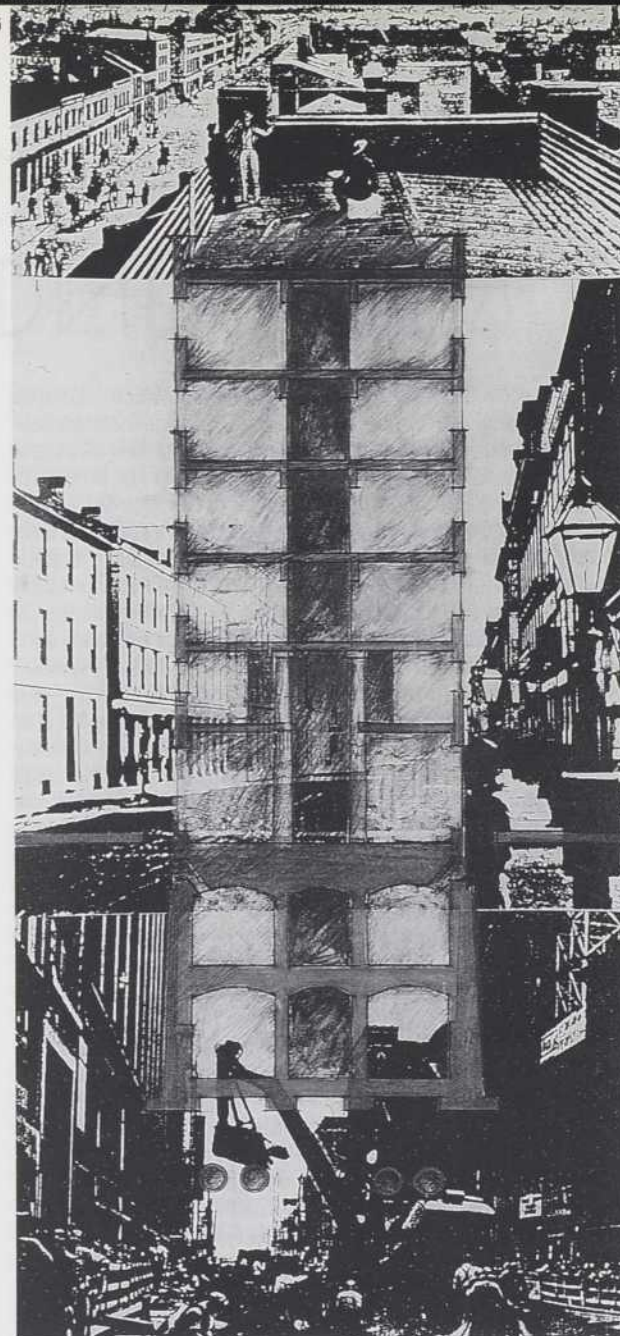
Si l'architecture est comprise comme un système de représentation des idées et un commentaire de la réalité, son lieu d'inscription privilégié comme sa référence universelle étant la ville, la forme d'un lieu est anticipée par les couches successives des inscriptions qui y prennent place. La ville est donc le texte premier à partir duquel tout commence. Chaque projet en est un fragment autonome, à la fois inscrit et émergent de sa totalité; il

est aussi le nouveau texte fondateur pour une autre intervention urbaine. Dans ce contexte de la réalité "allégée", comme la qualifie le philosophe italien Gianni Vattimo dans son ouvrage intitulé *La fin de la modernité* (1987), le dessin est l'espace par excellence de la fabrication des idées architecturales. Il est outil, support et matière de la représentation, sans lui aucune manipulation de forme possible.

Mais construire une image vraie, c'est construire celle qu'on peut capter parmi les images qui permettent de se reconnaître. La culture est la collection de figures collectives, c'est la spécificité des lieux, des façons de faire, des façons de vivre.

De Montréal, la mythologie du succès marque la première perspective sur cette autre ville qu'est Toronto. Le geste de départ du projet est alors de se départir de cette vision trop simpliste et trop aimable pour découvrir et imaginer la mémoire collective du lieu et d'en soustraire une nouvelle mythologie: le lac, les ravins et les rues principales en sont les éléments premiers, autonomes et géographiques.

Le projet s'élabore au fur et à mesure dans une série de lectures de la Main Street qui conduisent à la figuration d'un "idéotype" incarnant l'essence de la rue et de l'habitat collectif urbain. Cette formation idéalisée est soumise aux conditions particulières des lieux retenus pour le concours. Les conditions-narrations sont



retrouvées et reconstruites dans l'espace et le temps (le sol et l'histoire); vraies ou factices, elles déferont le type et construiront l'oeuvre. Dans l'espace du dessin poétique se matérialisent les intentions symboliques du bâtiment.

On comprend d'après ces dessins et photomontages que le fondement de l'oeuvre est dans la rencontre de deux destins, le déclin de l'un et l'essor de l'autre. La ville cède et naît. L'oeuvre se situe dans le moment précis de tension entre les deux.

Lire et interpréter le sujet de construction - habiter la rue principale - pour ensuite le déposer sur le territoire conceptuel d'un lieu spécifique est la réponse des trois jeunes concepteurs au problème posé par le concours d'idées. Quelques bâtiments des logements collectifs se proposent également d'investir l'espace vrai des rues torontoises.

Aujourd'hui, la circonstance est d'aller aussi bien au-delà de l'argument sur "la mort de l'architecture" qu'au-delà de celui du contextualisme facile et de son dialogue avec l'environnement dans la servilité. L'approche qui veut que la véritable *matière* de l'architecture soit l'*idée* et qui croit cependant à sa réalisation dans l'espace vrai de la ville, me paraît une question d'actualité.

IRENA LATEK, PROFESSEURE À L'ÉCOLE
D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

AUTEURS DU PROJET:

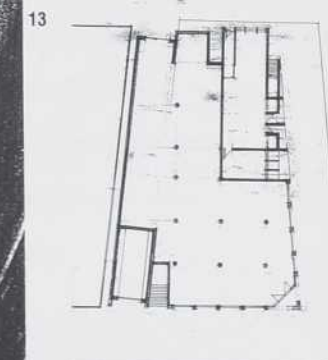
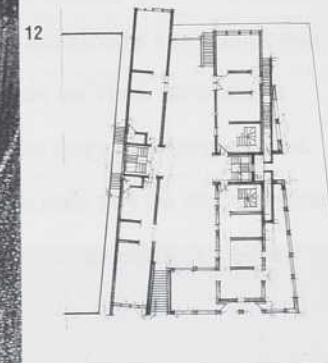
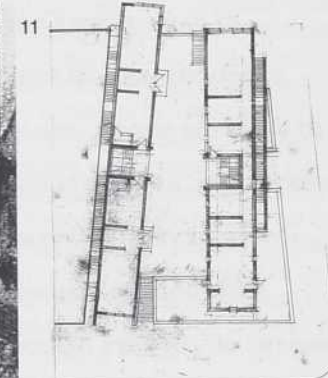
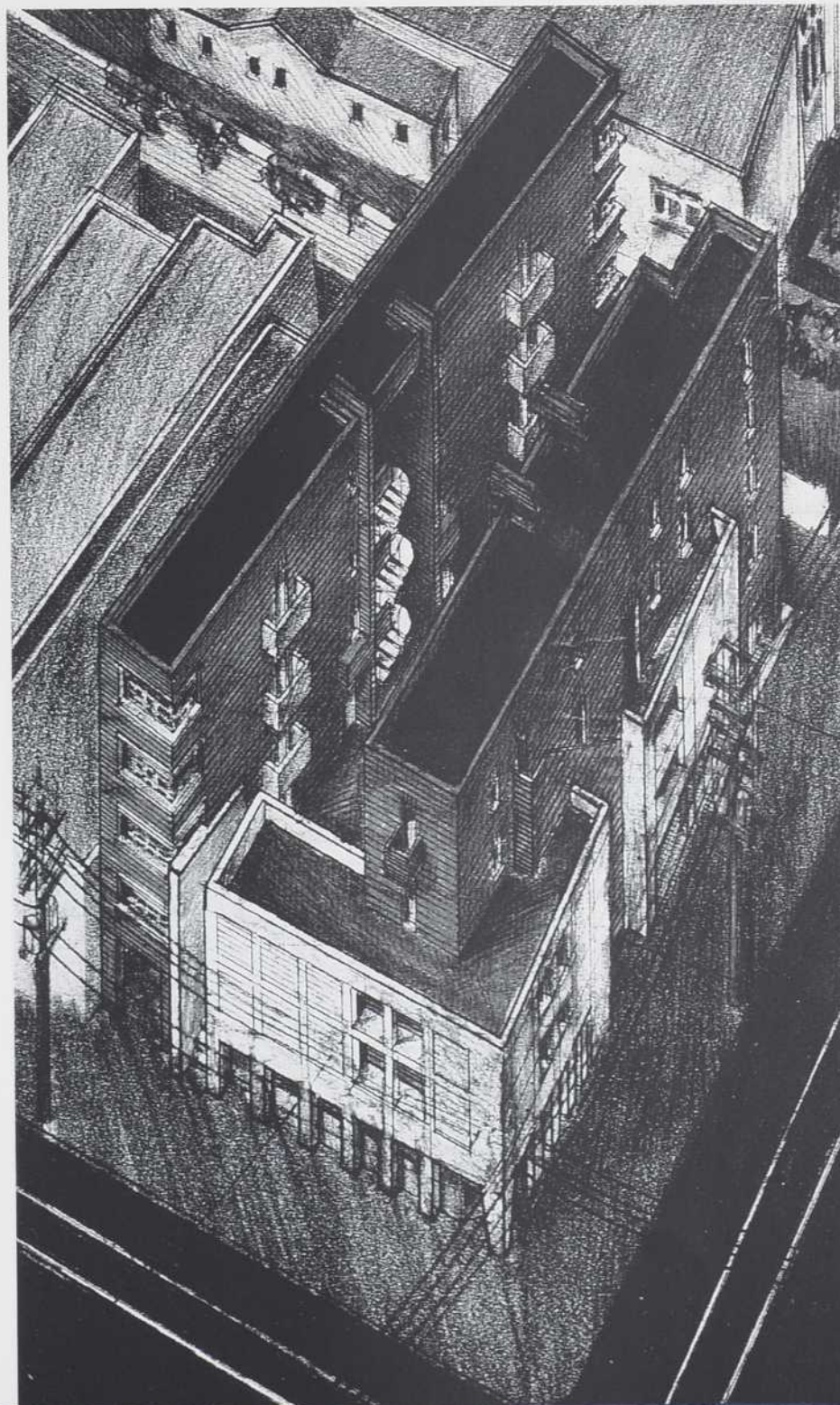
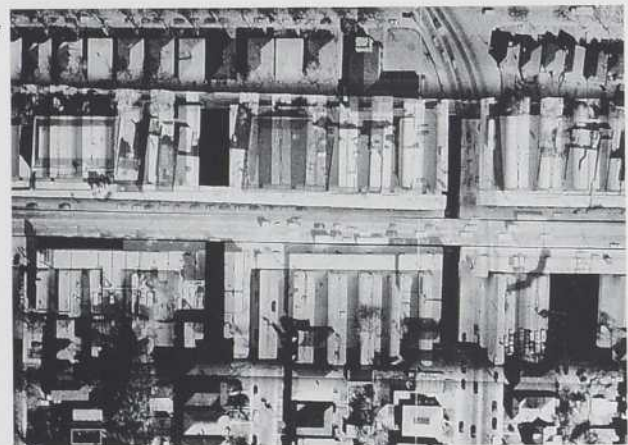
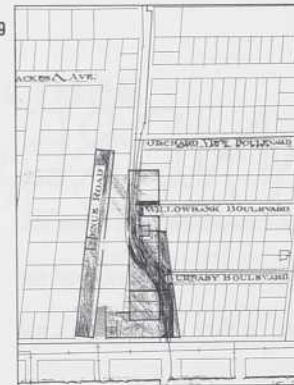
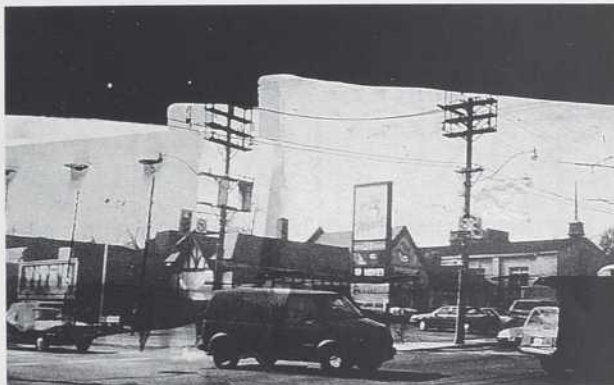
ALAIN CARLE, DENYSE GAUTHIER ET NICOLAS ROQUET,
ÉTUDIANTS À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL,
SOUS LA DIRECTION DES PROFESSEURS IRENA LATEK
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ET GEORGES ADAMCZYK DE L'UQAM.

CONCOURS :

COMPÉTITION INTERNATIONALE
HOUSING ON TORONTO'S MAIN STREETS

ORGANISATEURS:

LA MUNICIPALITÉ DE TORONTO,
LE MINISTÈRE DE L'HABITATION D'ONTARIO ET
LA MUNICIPALITÉ DU TORONTO MÉTROPOLITAIN.



L'IDÉE URBAINE FONDATRICE DU PROJET

1. La rue principale est figurée par un édifice qui se pose comme un système autonome dans la ville. Il englobe les soubassements, le corridor, les façades et le toit, et structure les bases d'une étude typologique ou l'appartenance de la façade à la rue et le retournement du logement vers le quartier sont affirmés.
2. Une construction synthétique de la morphologie de la ville représente la rue comme un espace public unitaire et le parcellaire comme espaces privés morcelés.
3. Cette double condition introduit le programme spécifique aux rues principales: l'habitation collective.
4. Les lieux publics de la rue principale interprètent en programmes collectifs les usages domestiques du logis individuel.
5. Dans le passage de la maison individuelle vers l'habitation collective, le jardin se déplace verticalement par une succession de terrasses.
6. Le programme collectif contribue aussi à la stratification verticale de la rue et réinscrit le paysage, la perspective et les lieux cachés dans son répertoire.
7. La maquette conceptuelle concrétise ces différents programmes métaphoriques. Elle constitue à la fois le paradigme de la rue principale et un lexique de ses transformations possibles. Sa superposition sur la matière existante de la ville forme les lieux spécifiques du projet.

L'UN DES TROIS PROJETS PROPOSÉS:

LE TERRAIN DE COIN, 1024 AVENUE ROAD

8. Une lecture synchronique de l'histoire, réelle et fictive, crée la mémoire du lieu et s'incarne dans une construction matérielle.
9. Le fragment à construire résulte donc d'une lecture de la ville aux frontières du mythe et de la réalité.
10. Le bâtiment, axonométrie.
11. Plan du second étage.
12. Plan du premier étage.
13. Plan du rez-de-chaussée.

LETTRE À ALEXANDRE G. ROTCHEGOV

L'ANNÉE DU CENTENAIRE DE LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES ARCHITECTES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC SE TERMINE. ELLE FUT ABONDANTE EN ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LA CORPORATION 1990, ET PAR D'AUTRES ORGANISMES QUI ONT VOULU S'ASSOCIER AUX CÉLÉBRATIONS. DANS CE NUMÉRO, ET CELUI QUI SUIVRA, ARQ REND COMPTE DE CERTAINS D'ENTRE EUX, UNE PETITE ÉQUIPE DE COLLABORATEURS AYANT SUIVI AVEC ATTENTION LE CONGRÈS DE L'UIA AINSI QUE LES RENCONTRES ET EXPOSITIONS QUI FURENT ORGANISÉES À L'OCCASION DE CETTE RÉUNION INTERNATIONALE, CERTAINS Y AYANT MÊME ÉTÉ ASSOCIÉS TRÈS ÉTROITEMENT. AINSI DENIS BILODEAU, MEMBRE DU JURY DU FORUM MONDIAL DES JEUNES ARCHITECTES QUI S'EST DÉROULÉ À QUÉBEC, ÉVALUE CET EXERCICE OÙ FUT EXPLORÉ PAR LE PROJET URBAIN LE THÈME AVANT-GARDE ET HÉRITAGE. EN SPECTATEUR DUBITATIF, RANDY COHEN S'INTERROGE SUR LA PORTÉE DE L'EXPOSITION FIAT LUX QUI A ÉTÉ PRÉSENTÉE À LA GALERIE DAZIBAO. YVES DESCHAMPS, QUANT À LUI, A LU OU PLUTÔT REGARDÉ, L'OEIL CRITIQUE, LES LIVRES QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉS EN JUIN DERNIER SUR L'ARCHITECTURE DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC. MAIS POUR COMMENCER LAISSONS LE MOT À UN ARCHITECTE PRATICIEN...

Le XVII^e Congrès mondial de l'U.I.A. fut une occasion pour nous d'établir des contacts avec des praticiens étrangers, notamment avec quelques architectes russes dont Alexandre Rotchegov, président de l'Union des Architectes de la République de Russie, Konstantin Matoyan et Helena Chouchmareva. C'est donc par le biais d'une lettre adressée à notre ami Alexandre, évoquant le souvenir de ces rencontres, que nous croyons le mieux traduire nos impressions du Congrès.

MON CHER ALEXANDRE,

Le bilan de la participation des architectes au Congrès de mai dernier est positif. L'événement fut une réussite sur presque tous les plans.

Pour ma part, j'ai apprécié le haut niveau et la qualité des interventions, la portée de la réflexion sur l'homme, la ville et l'environnement; mais j'ai aussi noté la difficulté chez certains à reconnaître et à apprécier le travail du praticien.

Le public s' imagine mal ce qu'est un architecte. On prétend, du moins chez nous, que l'architecte est un être sans culture, ignare, bien plus préoccupé à faire des affaires qu'intéressé à participer à une réflexion portant sur l'avenir de nos villes et sur la qualité de l'architecture.

Le monde universitaire et le milieu de la critique n'hésitent pas à souligner les erreurs commises et la mauvaise qualité des interventions dans le milieu bâti dont une partie de la responsabilité est attribuée au seul architecte.

Or, la présence de quelque cinq mille sept cents participants au Congrès, dont plus de quatre mille quatre cents architectes canadiens, a démontré que nos confrères sont soucieux de mener une réflexion honnête et de chercher des solutions dans l'action tout en contribuant aux grands projets de société.

J'estime que les rencontres et contacts établis avec vous et d'autres confrères étrangers nous ont permis d'évaluer, parallèlement aux activités du congrès, la dimension et la qualité de notre pratique en la confrontant à la vôtre par la critique. En parcourant Montréal, nous avons découvert chez vous, ainsi que chez Helena et Konstantin, le même désir de "faire", le même besoin de "construire" les choses, reconnaissant ainsi une parenté d'esprit que la différence de nos cultures ne saurait effacer. Vous posiez un regard neuf, différent, sur les objets de notre milieu.

Autant vous étiez étonné de découvrir notre ville, ses quartiers, et surpris de voir l'échelle et la diversité des bâtiments d'habitation, autant vous étiez critique à l'endroit de certaines architectures résidentielles: en soulignant le contraste entre l'opulence de ces grandes maisons de Westmount et d'Outremont et le délabrement de certaines zones urbaines telles le Centre-Sud ou Parc Extension. Mais vous avez aimé nos parcs et apprécié les marchés publics. Et aussi, les ruelles du Plateau que l'on s'efforce de détruire sans reconnaître l'originalité de leur bâti, et parfois l'éclat de leurs couleurs, et de la vie qu'on y retrouve. Ces lieux ayant pourtant été célébrés dans notre littérature, étudiés par des universitaires comme l'architecte Annie Chelin ou encore illustrés dans les aquarelles de l'architecte Lionel Dupont.

Essentiellement, vos préoccupations et celles de vos collègues et amis russes nous rappelaient la nécessité pour les architectes de s'impliquer dans la défense de l'architecture, que ce soit à Montréal, Moscou, Leningrad ou ailleurs.

Laquelle bataille doit être menée conjointement avec celle de l'environnement, dans l'exercice quotidien du métier.

Chez vous, l'État, en permettant d'avoir vos propres ateliers indépendants et d'offrir vos services directement aux municipalités, aux directions d'usines et aux coopératives d'habitations, a compris la nécessité de ramener les interventions des architectes à une échelle plus humaine et reconnu le besoin de réorienter les projets de développement de vos villes en vous confiant, à vous architectes la tâche de bâtir des villes dans le respect des hommes et de l'environnement.

Ce souci, traduisant les principes de la Déclaration de Montréal, adoptés par le Congrès, s'exprime dans les faits par la définition d'une nouvelle pédagogie basée sur l'enseignement aux enfants de Russie des sciences de l'environnement et de l'architecture; ce programme a été présenté par votre consœur Helena Chouchmareva lors d'un atelier du Congrès. Cette politique représente pour moi un symbole illustrant l'universalité des thèmes et des préoccupations des architectes du monde entier, et la responsabilité qui nous incombe de faire des villes plus humaines en sensibilisant à ces problèmes, dès le premier âge, les futurs citoyens du globe.

Nos amitiés et nos pensées,
pour l'architecture

RODRIGUE PAULIN, ARCHITECTE



Fantaisie sur l'architecture, enfant russe, 11 ans.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE FORUM - QUÉBEC '90

RÉFLEXIONS SUR UN SECTEUR EN QUÊTE DE "DEVENIR"

Du dix-huit au vingt-sept mai dernier, des architectes de vingt-huit pays se sont réunis à Québec pour réfléchir, discuter, et dessiner sur la ville. En proposant cette rencontre les organisateurs de la section canadienne du Forum mondial des jeunes architectes souhaitaient démontrer que le développement urbain d'une ville, dont la valeur patrimoniale a été reconnue internationalement par l'Unesco, peut également offrir un terrain privilégié de recherche et d'expérimentation pour l'ensemble de la communauté architecturale contemporaine. De plus, on espérait que les autorités locales profitent d'un climat exceptionnel d'émulation et de foisonnement intellectuel pour enrichir la teneur des débats sur la planification de la ville de Québec.

Un concours d'idées urbanistiques et architecturales portant sur le terrain faisant face à l'ancienne gare du Palais constituait l'événement principal de cette rencontre. Il s'agissait pour les participants regroupés en dix équipes de sept architectes, de formuler des stratégies d'intervention découlant d'une reconnaissance de la valeur et du sens du tissu existant et d'un besoin criant d'actions répondant à une vision contemporaine de la ville. Enfin, les propositions devaient suggérer une forme de résolution de l'apparent conflit d'attitudes sous-jacent au thème de la réunion, "Patrimoine et Avant-garde".

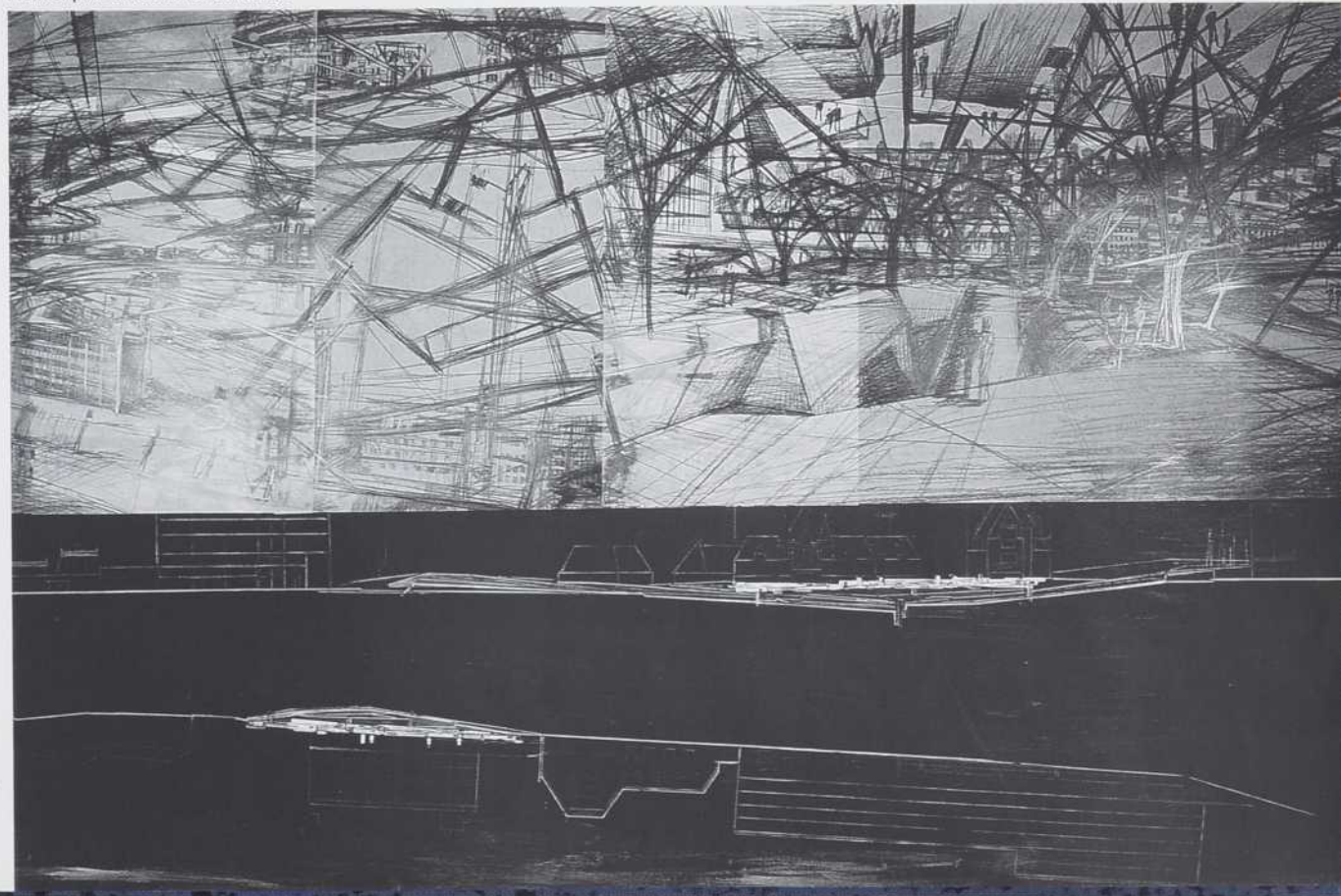
Aucun programme précis d'utilisation n'était prescrit. Seul l'emplacement localisé dans un secteur morcelé, sans structure ni direction de développement, livré depuis des années à l'exercice aléatoire des pressions politiques et spéculatives, et jonché de constructions temporaires, constituait la base de la compétition. Toute proposition devait résulter d'une interprétation du site, de sa valeur, de son potentiel, et de sa position à l'échelle locale, urbaine et régionale. Plus qu'une formalisation inévitablement prématurée d'un projet architectural définitif, le défi du concours consistait à donner des directions, à formuler des visions concrètes du territoire, de ses limites et de son potentiel, à construire de nouveaux indicateurs d'ordre poétique et politique, enfin par des gestes à valeur générique, à ouvrir des voies de réalisation pour ce secteur en quête d'un "devenir".

La probabilité qu'un architecte soit chargé d'un développement sans programme préalable est sans doute presque nulle et semble relever du domaine de l'utopie par rapport aux mécanismes habituels régissant la planification des villes. Un programme d'utilisation et d'occupation provient presque toujours d'impératifs extérieurs à la poétique de la forme urbaine. Il dépend des politiques, des enjeux économiques d'une ville et des intérêts des représentants du pouvoir. Mais si utopique que cela puisse paraître, une implication accrue de l'architecte dans le processus décisionnel du projet, quant au choix des terrains et à la définition des programmes et stratégies appropriés de développement, représenterait un gain fondamental pour la profession et le contrôle de la qualité des villes. Dénigrer ce type d'approche et de projet pour leur caractère irréaliste, c'est vouloir en réduire la portée au domaine de l'exercice de la fantaisie individuelle, alors qu'au contraire il véhicule un ensemble de revendications environnementales et professionnelles fondamentales. Plus qu'un agent de mise en forme des intentions politiques et pressions commerciales fugaces d'un moment, l'architecte cherchant à s'affirmer comme professionnel du devenir de la forme urbaine doit comprendre la nécessité d'une prise en charge du discours sur le site. Les termes définissant les conditions du concours Forum-

Québec '90, contenaient donc potentiellement, une conception de l'architecture comme mode d'intervention sur l'environnement. Ils offraient l'occasion de commencer à élaborer une pensée, une approche, et un discours sur le site comme premier lieu de pratique de l'architecte, et comme enjeu poétique et politique de l'architecture.

Là résidaient le défi, ainsi que la pierre d'achoppement de la majorité des projets. Peu ont su éviter les gestes prématurés, les jeux gratuits d'images et d'associations historiques, et les métaphores stériles. Toutefois, parmi les projets soumis, on discerne, parfois enfouis sous l'exubérance séduisante des dessins, quelques interventions spécifiques concrètes, porteuses d'embryons de définition topographique, structurelle et programmatique du secteur. C'est le cas, à des degrés divers, des trois projets primés. Toutefois, les deux propositions les plus pertinentes furent probablement l'"Attirail pour la grande ambition" (mention) et "Dialogue" (projet non primé). La première suggère de consolider la position et la fonction des principaux pôles latents d'activités du secteur par l'implantation d'une série de colossaux appareils de support d'activités industrielles, culturelles, de loisir, et de service. Le second projet, "Dialogue", en dépit de sa maladresse stylistique et graphique propose la construction d'une terrasse linéaire liant à la fois le haut et le bas de la ville, et profitant des conditions dominantes du site pour rétablir clairement une limite topographique et programmatique entre la zone du bassin Louise à l'est et le secteur de la gare à l'ouest. Ces derniers projets illustrent que la valeur poétique d'une intervention sur la forme urbaine peut se mesurer à son niveau d'incidence politique et institutionnelle selon qu'elle aborde de façon conséquente l'ordre et la valeur des éléments et de la structure du territoire.

Premier prix: Un tourbillon de nature.



DENIS BILODEAU, PROFESSEUR À L'ÉCOLE
D'ARCHITECTURE, UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LISTE DES PROJETS PRIMÉS ET DES MEMBRES DES ÉQUIPES

Premier prix: "Un tourbillon de nature"

Équipe n° 9: Vladimir Topuzanov, Bulgarie
Nadja Topuzanov, Bulgarie
Anne Guérette, Canada
Ashraf Adly Naguib, Égypte
Burkhard Entrup, R.F.A.
Eva M. Martin, Royaume-Uni
Yann André Leroy, États-Unis
Marc Larin, Canada (opérateur CAO)

Deuxième prix: "Accessibilité"

Équipe n° 6: Philip Jordan, Royaume-Uni
Marleen Davis, États-Unis
Thomas Davis, États-Unis
Stephen Mann, Canada

Reiner Rietsch, R.D.A.
Thomas Turek, Tchécoslovaquie
Yves Rousseau, Canada (opérateur CAO)

Troisième prix: "Une pièce maîtresse pour Québec"

Équipe n° 1: Pierre Thibault, Canada
Georges Heintz, France
Marc Jallet, Guadeloupe
Wiel Arets, Pays-Bas
Louis-Paul Lemieux, Canada
Sylvain Cauchon, Canada (opérateur CAO)

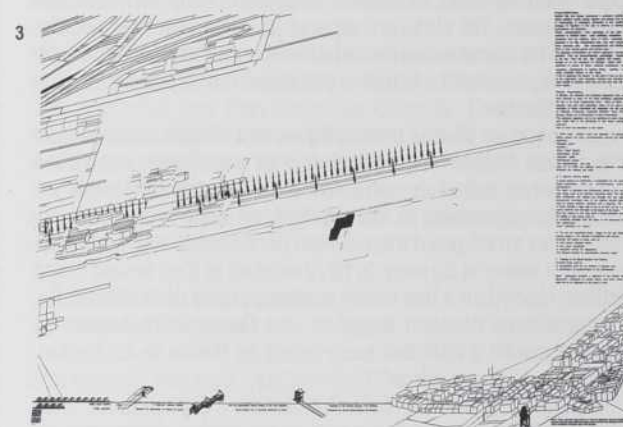
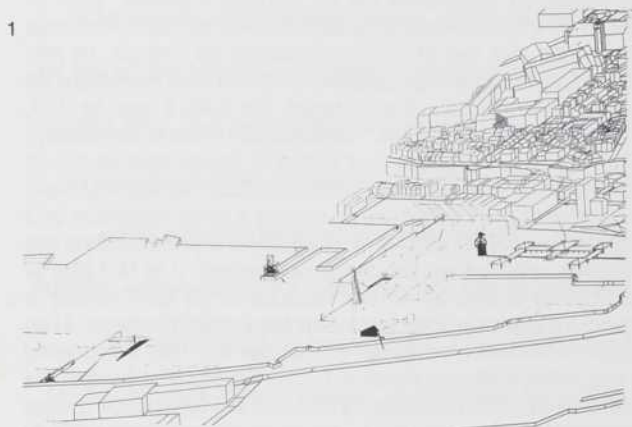
Mention: "Attirail pour la grande ambition"

Équipe n° 2: Ewa Grudziecki, Pologne
Roman Grudziecki, Pologne
Raynald Langelier, Canada

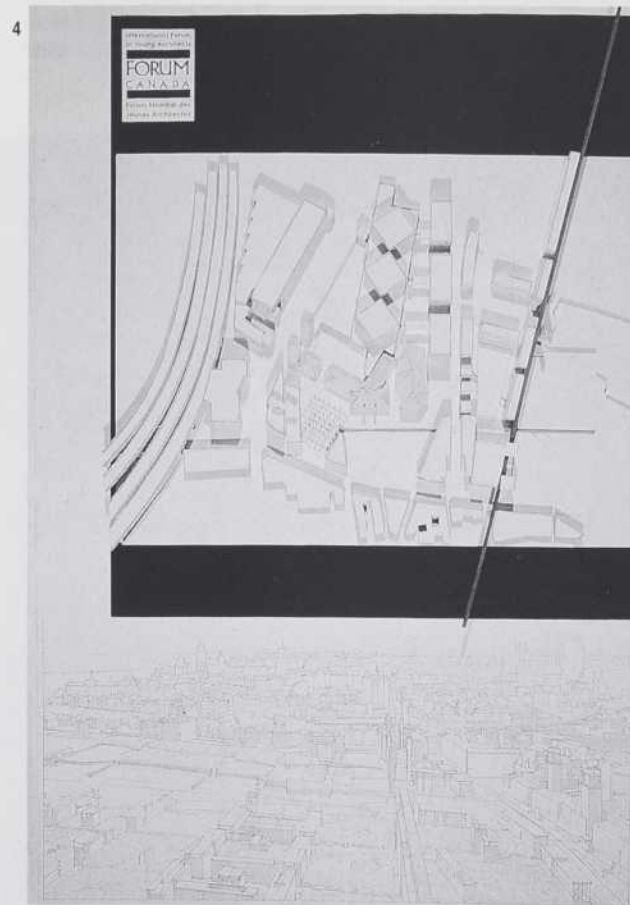
Jean-Pierre Letourneux, Canada
Agus Rusli, États Unis
Martin Taurer, Autriche
Michael Weiss, Israël
Donald Lavoie, Canada (opérateur CAO)

Projet "Dialogue"

Équipe n° 7: Richard Coulombe, Canada
Jonathan Soules, Canada
Henrik Steahr, Danemark
Jukka Alapiha, Finlande
Pertti Juhani Kyyhkynen, Finlande
Pierre-André Marquis, Canada (opérateur CAO)



1. 2. et 3. Mention: Attirail pour la grande ambition.
4. Projet Dialogue.



MEMBRES DU JURY

- Professeur Susana Torre, architecte, États-Unis
- Professeur Viacheslav Glazychev, architecte, U.R.S.S
- Professeur Henryk Drzewiecki, architecte, Pologne
- Kees Christiaanse, architecte, Pays-Bas
- Professeur Attilio Gobbi, architecte, Italie
- Professeur Brian Mackay-Lyons, architecte, Canada
- Professeur Denis Bilodeau, Canada
- Serge Viau, architecte et urbaniste, Canada

Le concours international du Forum mondial des jeunes architectes, Forum-Québec'90, a eu lieu dans le cadre des événements du Centenaire de l'Ordre des architectes du Québec, et du congrès de l'Union internationale des architectes.

Parmi les nombreuses personnes ayant collaboré à la mise sur pied de cet événement, mentionnons tout particulièrement:

- Mme Alena Prochazka, M.Arch, présidente de la section canadienne du Forum mondial des jeunes architectes
- M. Louis-Daniel Brousseau, architecte, Service d'urbanisme de la ville de Québec, directeur de Forum-Québec'90.

Tombez dans le panneau...



100 % acrylique

Résistance prolongée en
environnement sévère

Vaste choix de textures
et coloris

... et libérez votre pouvoir créateur.
Utilisé en panneau ou appliqué sur place,
Dryvit épouse les contours
de votre imagination.

Propriétés isolantes
supérieures

Solution économique

Rapidité d'installation

dryvit 



A. ZINZONE
1986 INC.

Distributeur pour Montréal et les environs

3170, Harvey, Saint-Hubert, (Québec) J3Y 3T6
Tél.: 514-656-5110 Télécopieur: 514-656-8047

EXPANARO

Système de pannelisation extérieure

820, de la Rive, Saint-Jean-Christostome, (Québec) G6Z 2L1
Tél.: 418-832-9604 Télécopieur: 418-832-9606
Montréal Tél.: 514-843-1847



**GRUPE
GIROUX
MAÇONNEX**

Distributeur pour l'est du Québec

5690, boul. Pierre-Bertrand N. Québec
Tél.: 418-622-8500 Télécopieur: 418-622-6028
2223, boul. Saint-Paul, Chicoutimi
Tél.: 418-549-7345 Télécopieur: 418-693-8218



Les copies couleur de Canon transforment la physionomie des affaires.



Le mot d'ordre des affaires « C'est écrit noir sur blanc » semble perdre de sa popularité. De plus en plus d'entreprises canadiennes découvrent que leurs démonstrations, programmes de motivation et communications exercent une plus grande force d'impact lorsqu'ils sont reproduits en superbes couleurs Canon. Pour obtenir plus de précisions, communiquer avec le dépositaire Canon le plus proche ou composer le 1-514-631-8821. Canon peint l'avenir des entreprises sous de belles couleurs.

Canon  ^{MC}
COPIEUR LASER COULEUR 200

NOUVELLE GÉNÉRATION

MUR RIDEAU GRANIT



225, MONTÉE DE LIESSE, SAINT-LAURENT, QUÉBEC, H4T 1P5
TÉLÉPHONE: (514) 737-4533 TÉLÉCOPIEUR: (514) 342-7772



PEERLESS
INCARNE
VOTRE
VISION.

MOQUETTE,
CARREAUX
DE TAPIS,
FABRICATION
SUR
COMMANDE.

LA
CORPORATION
DES TAPIS
PEERLESS
1 800 361-2796



L'ASSURANCE DE L'ÉLÉGANCE

SÉRIE

980

UN NOUVEAU
CONCEPT
DANS LES
FENÊTRES
À BATTANT
ET À AUVENT



DESIGN P.H.-TECH,
UN SCEAU DE
QUALITÉ SUPÉRIEURE

Ces fenêtres portent le sceau "Design P.H.-TECH". Depuis près de 30 ans, les produits conçus par P.H.-Tech Inc. sont reconnus internationalement pour leur qualité supérieure qui rencontre facilement tous les standards de fabrication européens et nord-américains. Recherchez le sceau P.H.-Tech, c'est votre garantie du meilleur choix.

ph^{INC}
tech
DESIGNER DE PORTES ET FENÊTRES

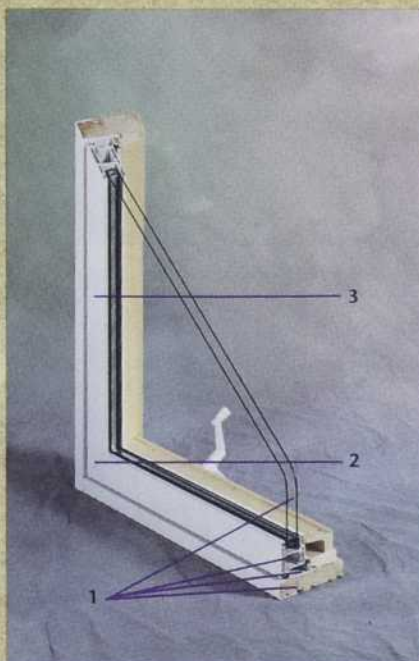
P.H.-TECH Inc.
8650, boul. de la Rive-Sud
Lévis-Lauzon, Qc
G6V 7M5

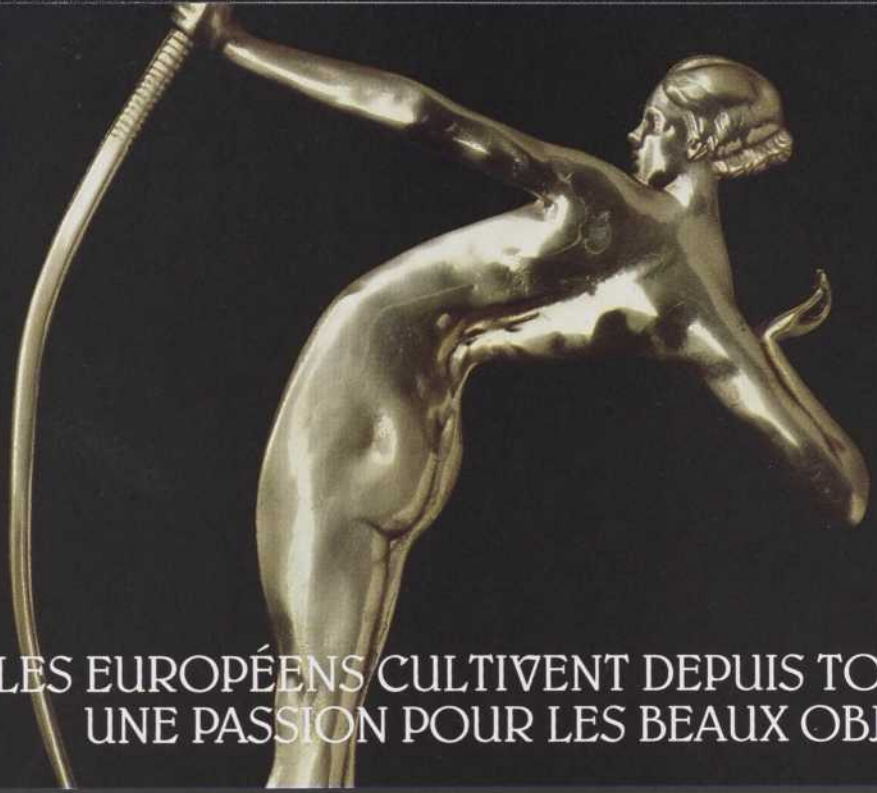


Voici les fenêtres à battant et à auvent de P.H.-Tech. La nouvelle approche du design permet à ces fenêtres de se démarquer par leur beauté, leur fiabilité et leur facilité d'entretien.

DESCRIPTION

- 1 Le vitrage scellé double, le seuil surélevé, les chambres d'air des vantaux p.v.c. et les coupe-froid assurent une isolation thermique supérieure et une très grande étanchéité aux infiltrations d'air ou d'eau.
- 2 Le procédé d'assemblage par soudure assure aux vantaux de p.v.c. une plus grande solidité, un entretien facile et une stabilité dans des conditions humides.
- 3 Avec les recouvrements et vantaux de p.v.c. la fenêtre n'a plus besoin d'être peinte à l'extérieur.





LES EUROPÉENS CULTIVENT DEPUIS TOUJOURS
UNE PASSION POUR LES BEAUX OBJETS.



MAINTENANT, ILS N'ONT D'YEUX QUE POUR NOS ROBINETS.

On ne saurait les blâmer!
Nos robinets sont si raffinés qu'ils se comparent à de véritables petites oeuvres d'art.
Grâce à leur fabrication de laiton massif, nos robinets sont voués, à l'instar de l'oeuvre d'art, à une longue vie.
L'alliance de la beauté et de la résistance semble impayable. Pourtant, on l'offre à un prix plus qu'accessible.

Pour en savoir davantage sur la gamme des produits Price Pfister, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle au (613) 342-6641.

En fait, comparativement à des robinets de style européen similaires, les produits Price Pfister sont franchement abordables.

Et ça ne semble ennuyer personne...

Pas même les Européens!

**PRICE PFISTER**
LE ROBINET PFANTASTIQUE AU NOM PFANTASISTE®
UNE FILIALE DE  **BLACK & DECKER**

LE CENTENAIRE DE LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

LES PREMIERS PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE

Lors du congrès de fondation de l'Association des architectes de la province de Québec, en octobre 1890, l'une des questions débattues fut celle de la formation des architectes. Au cours du dîner qui clôtura la rencontre, plusieurs participants, et non des moins influents, Alexander C. Hutchison, Sir Andrew Taylor, mais encore Alexander F. Dunlop, prirent la parole pour souligner la nécessité d'un enseignement systématique de l'architecture, avançant dès lors l'idée de la création d'une chaire d'architecture à l'université McGill. Ce désir se concrétisa quelques années plus tard, en 1896, avec l'ouverture au sein de la faculté de génie d'un poste de professeur d'architecture, financé par Sir William MacDonald. Son premier titulaire, S. Henbest Capper (1859-1925), était membre du Royal Institute of British Architects; il avait étudié l'histoire de l'art dans sa ville natale d'Édimbourg et avait reçu une formation en architecture à l'École des Beaux-Arts de Paris, dans l'atelier de Jean-Louis Pascal.

Le XIX^e siècle, au cours duquel s'affirma la reconnaissance professionnelle des architectes dans tous les pays industrialisés, est aussi celui de la création généralisée des écoles d'architecture. L'architecte professionnel se différencie de ses concurrents par son intégrité, mais encore par sa compétence fondée sur le savoir plutôt que le savoir-faire. Cette période s'ouvre avec la fondation de l'École des Beaux-Arts de Paris, un établissement dérivant des Académies de l'Ancien Régime, qui monopolisa l'enseignement des arts majeurs en France de longues décennies durant et constitua le modèle pour nombre des programmes créés par la suite dans d'autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord.

À cet égard, la Grande-Bretagne représente un cas particulier. Alors que l'enseignement de l'architecture se généralisait dans les îles britanniques, dans les années 1890, la plupart des multiples expériences pédagogiques engagées dans les universités et les écoles d'art étaient orientées par les idéaux du Mouvement "Arts and Crafts". Si l'architecte s'affirme comme un artiste, ici comme ailleurs, il le fait en résistant à la division de travail qui oppose travail intellectuel et travail manuel, architecture et construction, alors qu'au contraire, dans la tradition académique, cette séparation est assumée, l'architecte se distinguant par sa culture humaniste et par sa pratique centrée sur l'élaboration figurative du bâti. On peut encore noter que dans ce pays, la RIBA, la société professionnelle la plus influente, car la plus prestigieuse par la qualité de ses membres, ne joua pas le premier rôle dans la mise en place d'un enseignement formel de l'architecture. C'est, par contre, l'Architectural Association, à l'origine, une société professionnelle fondée par de jeunes dessinateurs insatisfaits des moyens de formation offerts, qui défendra inlassablement cette nécessité. Dès les années 1860, elle organisait régulièrement des classes, et en 1855, elle avança même l'idée d'instaurer un diplôme (un mode de certification qui fut, dans ce pays, plus que partout ailleurs, l'objet d'un vif débat, avant de voir le jour). Cependant, jusque dans les années 1940, l'éducation scolaire resta complémentaire à l'apprentissage, nombre d'architectes étant attachés à ce mode traditionnel de formation, certains par conviction, d'autres par souci financier. Plusieurs voyaient dans ce système une source de revenus complémentaires non négligeable.

Pour nos voisins du Sud, dont les professionnels étaient d'inquiétants concurrents, l'École des Beaux-Arts de Paris jouissait d'un immense prestige. Cet établissement attira non seulement de nombreux aspirants architectes, depuis que Richard Morris Hunt, le "père de la profession" aux États-Unis, avait ouvert la voie dans les

années 1840, mais il inspira les fondateurs des premiers programmes d'architecture dans les universités américaines où d'ailleurs nombre d'enseignants étaient recrutés parmi les anciens élèves de l'institution parisienne. En 1868, le Massachusetts Institute of Technology ouvre le premier programme d'architecture en Amérique du Nord sous la direction de William Ware. Dans les années qui suivirent, de nombreuses autres universités emboîtèrent le pas. À la fin du siècle, une quinzaine de programmes étaient offerts aux États-Unis, la plupart reproduisant les idéaux et les méthodes Beaux-Arts, infléchis néanmoins par la mentalité pragmatique qui prévalait de ce côté de l'Atlantique et le contexte universitaire dans lequel cet enseignement s'insérait.

À Montréal, l'enseignement de l'architecture dispensé à l'université McGill, à la fin des années 1890, est lui aussi marqué par la tradition Beaux-Arts. Cependant, si l'histoire générale de l'architecture et les Ordres y étaient enseignés, le programme de quatre ans mis en place accordait un large part aux matières scientifiques et techniques. Le professeur Capper ne définissait-il pas l'architecture comme "la plus artistique des sciences et le plus scientifique des arts" dans la leçon inaugurale qu'il avait donnée aux étudiants de McGill rassemblés? D'ailleurs, au cours de ces premières années d'existence, les deux sections de génie civil et d'architecture partageaient plusieurs cours. Ce n'est qu'en 1904 que cette dernière acquit son autonomie pédagogique, alors que Percy Nobbs était professeur d'architecture depuis un an. Quelques années plus tard, celui-ci réalisa une profonde révision de l'enseignement, mettant l'emphase sur la formation en design, un programme qui serait mis

en oeuvre sans grands changements jusque dans les années 1940, avec un corps enseignant élargi. Notons, entre autres, l'engagement de Cecil E. Burgee en 1905, de Philip Turner en 1909 et de Ramsay Traquair en 1913, ces deux derniers étant reconnus, avec Percy Nobbs, comme les piliers de l'École à cette époque.

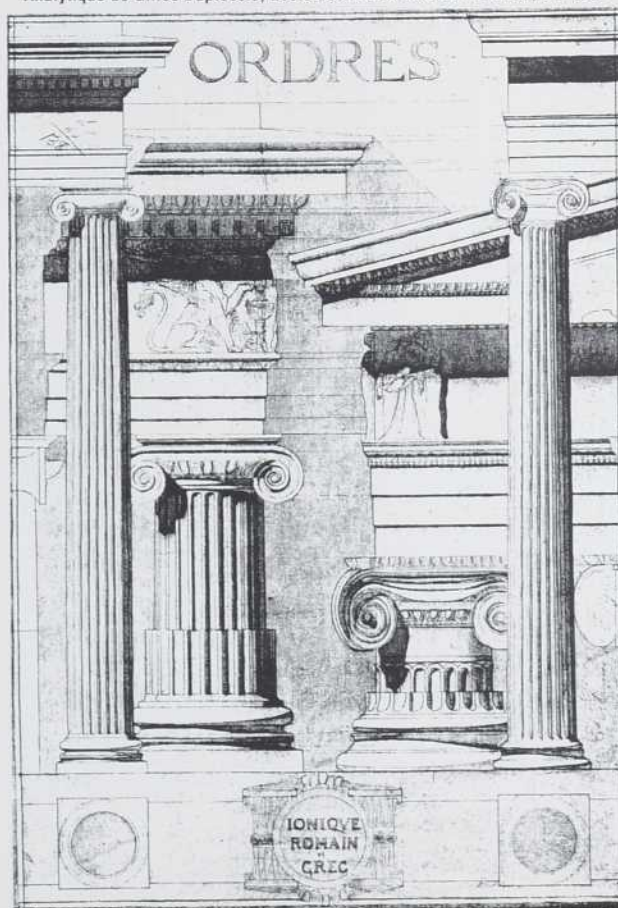
Le premier programme d'enseignement de l'architecture en français fut instauré au sein de l'École polytechnique de Montréal en 1907. Placée sous la direction de Max Doumic (1863-1914), brillant élève de l'École des Beaux-Arts de Paris, diplômé en outre du Gouvernement français, la section d'architecture comptait parmi ses enseignants, Aristide Beaugrand-Champagne, Albert Larue et, en 1911, Jules Poivert, un autre architecte français, élève des Beaux-Arts, second directeur de la section, suite au départ du premier.

Au début des années 1920, alors que sont fondées par le Secrétariat les Écoles des Beaux-Arts de Montréal et de Québec, la section d'architecture de l'École polytechnique est intégrée à l'institution montréalaise, ses enseignants formant la base du corps professoral. Ici encore, le modèle de l'École des Beaux-Arts de Paris oriente l'organisation de l'enseignement et la pédagogie, avec toujours des différences notables cependant. Si l'atelier est au coeur de l'institution, si le projet d'architecture est le moyen privilégié de la formation, si les programmes proposés sont empruntés à l'école parisienne, si Julien Guadet est la référence doctrinale majeure, l'enseignement ne pouvait être que difficilement qualifié de "libéral", l'organisation de l'école n'étant pas dominée par la concurrence entre les ateliers, officiels et libres, et le cheminement de l'élève structuré par le système des concours et des prix.

Entre 1890 et 1923, l'AAPQ a vu ses rangs plus que quintupler. Cependant sur les quelque deux cents membres de l'Association, seul un petit nombre sont sortis d'un programme d'architecture. Ceci démontre que malgré la mise en place d'un enseignement formel, le système de formation traditionnel prévaut encore au Québec, la majorité des nouveaux membres étant admis suite à quatre années d'apprentissage chez un architecte accrédité et sous réserve de la réussite d'examen organisés par la Corporation. À ces conditions n'échappent pas complètement les diplômés, l'organisation professionnelle dans notre province n'ayant jamais totalement délégué le contrôle de la compétence de ses membres aux écoles.

FRANCE VANLAETHM, PROFESSEUR AU
DÉPARTEMENT DE DESIGN, UQAM

Analytique de Gilles Duplessis, École des Beaux-Arts de Montréal, c. 1930.



■ RÉFÉRENCES ■

- BISSON Pierre-Richard, "Polytechnique crée un département d'architecture", *Architecture • Québec*, n° 38 (1987), pp. 32-33
 GIRALDEAU, François, "Une tradition de l'enseignement de l'architecture au Québec: l'École des Beaux-Arts de Montréal, 1923-1959", *Architecture • Québec*, n° 25 (1985), pp. 10 à 14.
 KAYE, Barrington. *The Development of the Architectural Profession in Britain*. Londres: Allen & Unwin, 1960.
 KOSTOF, Spiro. *The Architect, Chapters in the History of Profession*. New York: Oxford University Press, 1977.
 LEVY, Richard M. *The Professionalization of American Architects and Civil Engineers, 1865-1971*, thèse de doctorat, université de Californie, Berkeley, 1980.
 SCHOENAUER, Norbert, "McGill's School of Architecture: a Retrospection", *McGill Schools of Architecture and Urban Planning Prospectus*, Montréal 1987, pp. 3 à 28.

FIAT LUX, GALLERY DAZIBAO "LET THERE BE LIGHT"

The idea of artist / architect collaboration as a format to bridge common grounds and enlarge an area of dialogue is a current curatorial strategy which is culturally expansive if not always clear in its results.

At Dazibao curator Denis Bilodeau put the ball into play, and set a certain intellectual tone through the thematic "Fiat Lux" and the proposition of Boullée's drawing (exhibition poster) as the conceptualisation of photography itself: the formation of an image through the play of light. Thus the exhibition theme sought to focus upon conceptual aspects of the rapport photography/architecture: common processes, research and work within a related cultural field developed in this case by four groups of an architect and photographic artist.

While within this overall thematic one might expect to find the "jeu de mots" common to the mediums, there processes, histories etc... I wanted to know how this series of "reflections" would address issues which I assumed interrelated and problematic, the consumption of the image, its manipulation in the sense of traditional representation, and the various problems of spatio-temporality and tactility.

FOUR PROJECTS SUMMARIZED:

1. "Croisées": Sylvie Girard, Sylvie Readman. (4 photos)
An elaboration upon the theme of the window. Slides are

projected onto models and photographed.

2. "Il Principe": Éric Gauthier, Alain Laframboise. (2 models)
Models built demonstrating the concept of the ideal view point, the "view of the prince".
3. "Retz": Pierre Corriveau, André Martin (Installation)
A construction dwelling upon the dialogue shadow/ruin. Within the installation a wall is lined with phosphorous. A projector lights the spectator whose shadow forms as a darkened area in the phosphorous, this slowly disappears. Slides of the Desert de Retz are projected in the space.
4. "Échantillons": Jean Damecour, François Vaillancourt (4 objects)
Construction materials, or "samples" form the base for images of the materials in action.

Perhaps within each of these experiments a discussion we are seeking is implicit. After all 1.) the thematic of the window, the shutter, the perceiving viewer (consumer) is de-stabilized through the fragmentation and super-imposition of images, i.e., the complicity here between mediums does not permit our traditional transparent relationship between photo and subject to occur. Whereas 2.) the didactic model of the viewpoint, as in the stage set, is necessarily undermined by any other view within which it (the model) is captured. Hence even the privileged point of view is undermined.

Or, if 1.) is the modernist opaque (the fragmentation of the image enforcing the surface upon which we look) then temporality 3.) through the actual experiencing and process belies a contemporary vantage. Photography and architecture are here related as cultural traces, physical embodiments subject to disappearance (fading shadow/ruin). The experience of the "flash" and "the new ground" (of the installation) re-orient us towards primal appreciation of the mediums.

In a similar vein 4.) "basically" posits the support and the image: collision, elision, whereby the medium and the subject confront and confound. Very elegant. We are brought closer to an "experience" more real than photography or architecture themselves... or a blunt reminder of the distance across which the image has come.

The exploration of common ground was a way to help escape the rigidity of either field's discourse. But the gallery (system in general) and the desire to use codes makes the work difficult to access other than as pretty objects (good enough?). This inaccessibility and the dependence upon enlightened use and understanding of codes is exactly where the crisis of this and many shows lies. I believe that there is content in these experiments, but the desire or pressure to be "up there" (on the wall) limits the participants from simply putting things on the line.

RANDY COHEN

DISCOURS DE CIRCONSTANCE

À l'occasion de son centenaire, l'Ordre des architectes du Québec a eu le bonheur d'associer son nom à deux publications.

Souhaitons qu'elles inaugurent une longue série et prenons acte de ces quelques lignes du président de l'O.A.Q., Paul-André Tétrault, dans sa préface à *Québec monumental, 1890-1990*: "À tous, architectes et "amis de l'architecture", nous offrons de collaborer avec l'Ordre pour qu'en une prochaine occasion plus de moyens et d'énergies soient mis en oeuvre pour affirmer l'importance de l'art de bâtir dans la recherche d'une qualité de vie et la définition d'un environnement culturel enrichissant."

Le propos est novateur puisque le siècle finissant aura vu l'A.A.P.Q. puis l'O.A.Q. plus affairés à promouvoir les architectes que l'architecture. C'était sans doute inévitable si l'on considère les circonstances historiques et socio-économiques de leur naissance et de leur évolution. Il reste que cela est malheureux. Du simple point de vue de la défense des intérêts professionnels, on voit mal ce qui pourrait inciter le public à respecter, à appuyer et à employer les architectes s'il n'est pas conscient des enjeux de leur discipline, pas convaincu de la pertinence de leur pratique, si l'architecture n'est pas d'abord, une dimension de sa commune culture.

C'est à partir de là que j'ai choisi de regarder les deux livres. Sont-ils les derniers témoins du siècle finissant ou les prémices de l'avenir meilleur que nous promet Paul-André Tétrault? À l'évidence, ce ne sont pas des ouvrages de recherche et de réflexion destinés à un public étroit, constitué essentiellement de pairs et de collègues des auteurs. *Québec monumental, 1890-1990* se présente comme un guide de l'architecture moderne de Québec, ordonné par secteurs géographiques, pensé en fonction de parcours dans l'agglomération. *L'architecture de Montréal* est d'abord un "beau livre" (l'anglais dispose d'une tournure plus ironique) vraisemblablement fait pour rester à la maison. Son agencement par types de bâtiments invite plutôt à une excursion dans le temps, à des comparaisons, à un regard essentiellement stylistique.

Tous deux, à des degrés divers, optent cependant pour la forme du recueil, l'énumération d'oeuvres nombreuses (150 pour Québec; environ 125 pour Montréal) accompagnée de textes brefs et donc, nécessairement limités dans leur potentiel de communi-

cation. *Québec monumental*, légèrement plus prolixe, apparaît, en principe, comme un ouvrage mieux adapté à la tâche d'ouvrir les yeux d'un large public à une condition essentielle mais souvent occultée de la vie contemporaine, plus propre à promouvoir une relation critique entre ce public et ses bâtisseurs, ses architectes. Je crains pourtant que le ton des commentaires et quelques options fondamentales discutables n'approfondissent la confusion et le sentiment de futilité qui entourent la chose architecturale dans notre culture. Parler de monuments en 1990 n'est pas inconcevable, mais cela exigerait des explications circonstanciées. Or la seule note des auteurs à cet égard consiste en un rapprochement (dans l'introduction) entre monument et "oeuvre d'auteur". Cette interprétation très "personnelle" colore étrangement tout l'ouvrage. L'accumulation d'un grand nombre d'oeuvres, de sens divers et de qualités inégales (parmi lesquelles, certes, quelques monuments), pouvait avoir une logique. Les présenter indistinctement comme des monuments au sens (faux) de créations originales, c'est introduire la confusion dans l'entreprise. C'est, en outre, appliquer au travail des architectes de Québec un système de valeurs sans pertinence qui risque de tourner à leur désavantage. S'il est vrai, comme le disent les auteurs quelque part, que l'architecte de la capitale est volontiers "aventureux" (plus que son collègue de Montréal, par exemple), cet esprit d'aventure devient bien discret lorsqu'on le replace dans un contexte plus large. Et d'ailleurs, est-ce vraiment là un critère essentiel?

L'architecture de Montréal ne souffre pas des mêmes maux. En outre, l'ouvrage vise délibérément à une certaine séduction. Pourquoi pas? Cela fait partie de la vie, de l'architecture. Cette séduction n'enlève d'ailleurs rien à la solidité de l'érudition qui filtre à travers les brèves rubriques. Pourtant, derrière la séduction ou, mieux, avec elle, on attend la substance... et l'on ressort à l'autre bout un peu déçu avec des noms, des dates, certes, mais quoi d'autre? Le texte de Jacques Folch-Ribas est agréable à lire, comme sont agréables à regarder les photos de Mia et Klaus. Le choix des photographes semble avoir largement conditionné le ton de l'ouvrage: charmant mais sans grandes conséquences, celui d'un dépliant touristique pour jet-setters intelligents, cultivés, venus apprécier, hors des sentiers battus, le charme discret, un

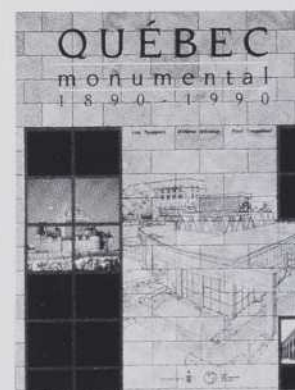
peu suranné et automnal d'une ville oubliée par l'histoire. Paradoxalement, le Québec de Noppen, Jobidon et Trépanier semble plus métropolitain que le Montréal arcadien de Mia et Klaus.

Tout cela, bien sûr, n'est pas sans intérêt. Les voies de la conscience critique en architecture sont bien mystérieuses et les ouvrages que nous venons d'examiner la stimuleront peut-être malgré tout. Mais puisqu'il s'agissait d'ouvrages "de circonstance" n'aurait-on pu la provoquer de façon plus délibérée, dans un cas; plus pertinente, dans l'autre? Je ne prétends pas qu'il soit facile de trouver le propos et le ton justes pour amorcer un dialogue mutuellement enrichissant entre la société québécoise, l'architecture et les architectes, mais il faudra les trouver. Nous n'y sommes pas encore.

YVES DESCHAMPS



RAYMONDE GAUTHIER, PIERRE-RICHARD BISSON, JACQUES FOLCH-RIBAS, Photographies MIA et KLAUS, *L'Architecture de Montréal*, Éditions Libre Expression et l'Ordre des architectes du Québec, Montréal, 1990, 183 p.



LUC NOPPEN, HÉLÈNE JOBIDON, PAUL TRÉPANIÉ, *Québec monumental 1890-1990*, Éditions du Septentrion, Québec, 1990, 190 p.

BRIQUE DE CALCITE

the image
city (2)
tempo-
lated as
earance
the new
povacia-

Paradi-
ble plus
de la
es et les
reut-ère
istance'
on cas.
facile de
diologie
architec-
sommés

JOBBOON
1980-1984
Québec

alba

BRIQUE DE CALCITE

(514) 392-9032

Permacon fait honneur à votre imagination.



Ce qui se conçoit bien s'installe bien. C'est le cas de toutes les briques de béton Permacon. Offertes en deux formats pratiques, leur riche texture évoque celle de la pierre de taille. De plus, elles sont disponibles dans une vaste gamme de couleurs dont plusieurs sont inédites. Rendez justice à vos créations, faites appel à Permacon.



La seule façon de faire